

Janvier 2021

Espace
diversités
laïcité

Additif au catalogue de prêt d'expositions

Origine et immigration
Droits humains
Orientation amoureuse et sexuelle
Handicap
Genre
Laïcité



catalogue
mars 2016

MAIRIE DE  TOULOUSE

WWW.TOULOUSE.FR

Toulouse en grand !

Promotion des
droits humains

Promotion
de l'égalité

Accès
aux droits

Laïcité

Égalité
femmes/hommes

Lutte contre
l'homophobie

Handicap



Depuis 2016, la Mairie de Toulouse met gracieusement à disposition des partenaires associatifs et institutionnels le fonds d'expositions élaboré par sa Mission égalité diversités.

Initialement composé de 39 expositions, ce fonds-ressource s'est depuis enrichi de 28 expositions supplémentaires, détaillées dans cet additif au catalogue de mars 2016 et présentées par thématique :

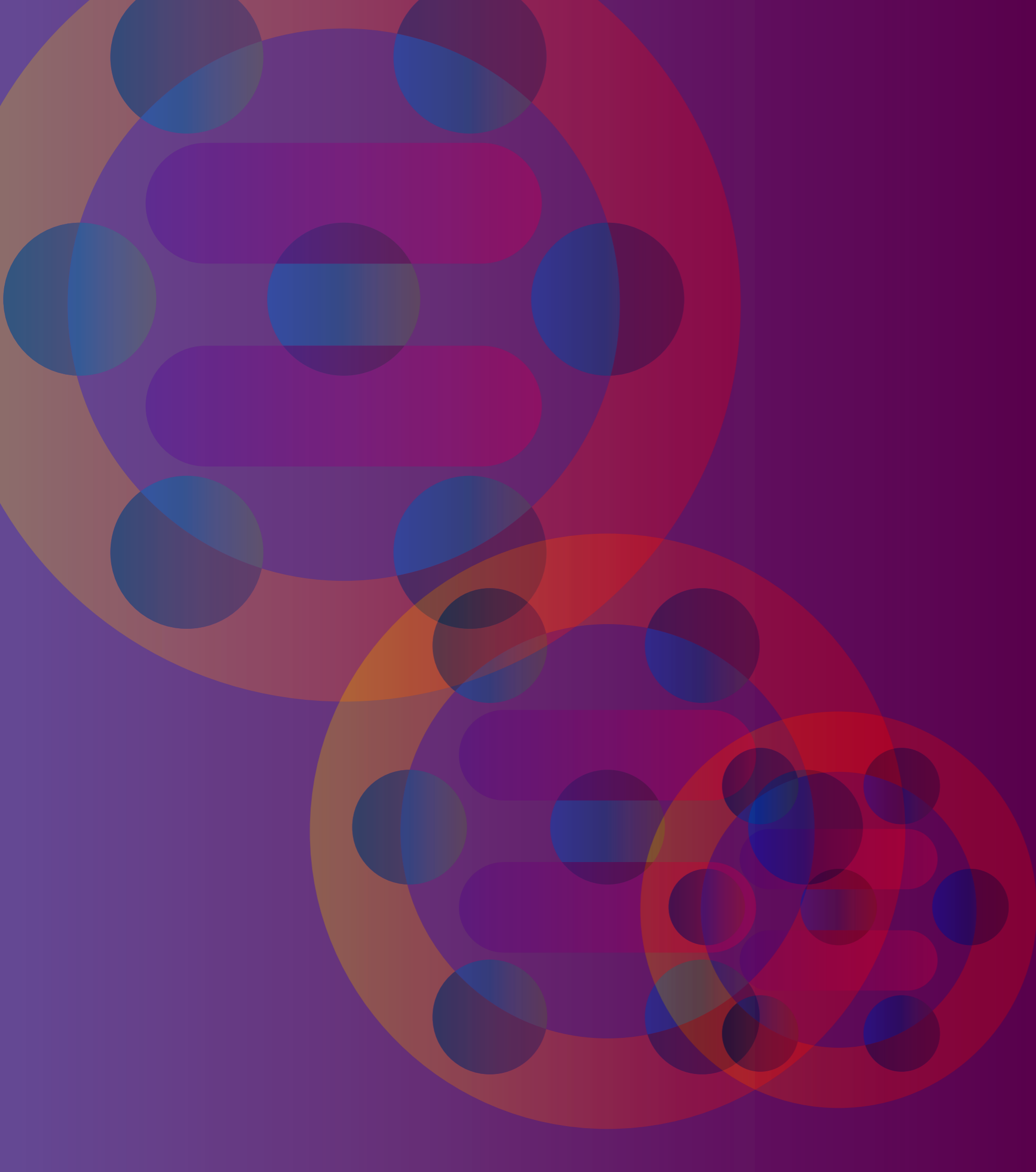
- Origine et immigration
- Droits humains
- Orientation amoureuse et sexuelle
- Handicap
- Genre
- Laïcité

Le site nondiscrimination.toulouse.fr est régulièrement actualisé avec les nouvelles ressources.

Cette publication est également l'occasion de présenter la liste des critères de discrimination reconnus par la loi en vigueur.

L'équipe de l'Espace diversités laïcité est à votre écoute pour toute question et demande de prêt !





Sommaire

Liste des expositions	6
Fiches présentant les expositions (par thématique)	
Origine et immigration	7
Droits humains	18
Orientation amoureuse et sexuelle	34
Handicap	40
Genre	48
Laïcité	62
Modalités de prêt des expositions	74
Critères de discrimination reconnus par la loi	76
Glossaire	78
Remerciements	79

Liste des expositions

Origine et immigration

- 40 On l'appelait Chocolat, sur les traces d'un artiste sans nom 8
- 42 Migrations au féminin, un siècle d'histoires en France 10
- 56 Nous ! Comment faire société commune ? 12
- 6 bis La traite, l'esclavage et ses abolitions (seconde partie) 14
- 61 Ô Blédi ! Ô Toulouse ! Présences maghrébines dans la ville rose 1945-2001 16

Droits humains

- 41 Frontières 20
- 44 Ma France, parlons-en ! 22
- 45 La prévention et la lutte contre les discriminations, parlons-en ! 24
- 46 La grande histoire des droits de l'Homme 26
- 47 Racisme, du préjugé à la discrimination 28
- 51 Les génocides du XX^e siècle 30
- 16 bis Egalité, parlons-en ! (version juniors) 32

Orientation amoureuse et sexuelle

- 53 Sélection des donneurs de sang : entre nécessité et excès 36
- 64 Je ne pensais pas 38

Handicap

- 48 Jouons ! Ensemble considérons nos talents ! 42
- 54 Adapta'Cup : « Ensemble, tous différents » 44
- 60 Cité Citoyen.ne 46

Genre

- 49 Les violences faites aux femmes 50
- 57 Gueules d'Ange 52
- 58 Femmes en sciences 54
- 59 Tous les métiers sont mixtes 56
- 62 Les femmes de science sortent de l'ombre 58
- 65 Femmes inspirantes, femmes remarquables 60

Laïcité

- 43 La laïcité en questions 64
- 50 Prix de la laïcité de la République 2015 : école Brassart 66
- 55 La laïcité, parlons-en ! 68
- 52 De la laïcité en France... 70
- 63 République quand tu nous tiens 72

Origine et immigration

Ô Blédi !
Ô Toulouse !

Présences maghrébines
dans la ville rose
1945-2001



MAIRIE DE TOULOUSE
WWW.TOULOUSE.FR

Toulouse en grand !

Titre de l'exposition

40 On l'appelait Chocolat, sur les traces d'un artiste sans nom

Introduction

Cette exposition relate l'histoire d'un jeune esclave cubain, vendu à un marchand espagnol, qui est devenu à la fin du XIX^e siècle le premier artiste noir ayant connu la célébrité en France. Avec son compère Foottit, ils ont été, pendant plus de vingt ans, les grandes vedettes du prestigieux Nouveau Cirque, installé au 251, rue Saint Honoré, dans le premier arrondissement de Paris. Foottit et Chocolat ont inventé la comédie clownesque, le duo associant le clown blanc et l'auguste. Sollicités par Émile Reynaud, puis par les frères Lumière, ils ont été aussi les premiers acteurs du cinéma muet. Haute figure de la vie parisienne à la Belle Époque, lié à Toulouse-

Lautrec, Debussy, Alphonse Allais, Firmin Gémier et bien d'autres, le clown Chocolat est tombé dans un injuste oubli après sa mort en 1917. Enterré en pleine terre à Bordeaux, il ne reste aujourd'hui aucune trace de lui. La ville de Paris lui a néanmoins rendu hommage, au début de l'année 2016, en inaugurant une plaque commémorative à l'emplacement du Nouveau Cirque aujourd'hui détruit. L'exposition rassemble une importante documentation iconographique : affiches, photographies, extraits de journaux et de films, caricatures, images publicitaires, documents sonores, qui sont présentés pour la première fois au grand public.

Intentions pédagogiques

- Interroger les stéréotypes véhiculés par la figure du «nègre rigolo, battu mais content» incarné par Chocolat
- A travers l'itinéraire de cet artiste, aborder les questions d'actualité liées à la lutte contre les discriminations, le combat pour la dignité, la citoyenneté et les enjeux de mémoire

Titre des panneaux

1. On l'appelait Chocolat, sur les traces d'un artiste sans nom
2. De la Havane à Bilbao
3. « Un étrange représentant de notre espèce »
4. Chocolat, caricaturé par Toulouse-Lautrec
5. Mime et danseur
6. Le clown Chocolat boxant avec un kangourou
7. Foottit et Chocolat : PORTRAITS
8. Pantomimes & Performances
9. L'un des premiers personnages de la publicité
10. Les guignols de l'info
11. Le premier clown thérapeute
12. Chocolat dans l'imaginaire des enfants
13. Joyeux nègres
14. Après le Nouveau Cirque
15. Une star du « Paris by night »
16. Le début de la fin
17. Combats de mémoire
18. La mémoire retrouvée avec DAJA
19. La mémoire retrouvée avec le film

Mots clés

Origine, artiste noir, cirque, mémoire, racisme, culture.

Caractéristiques techniques

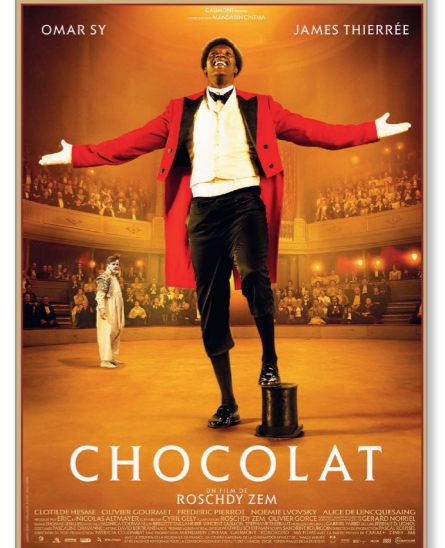
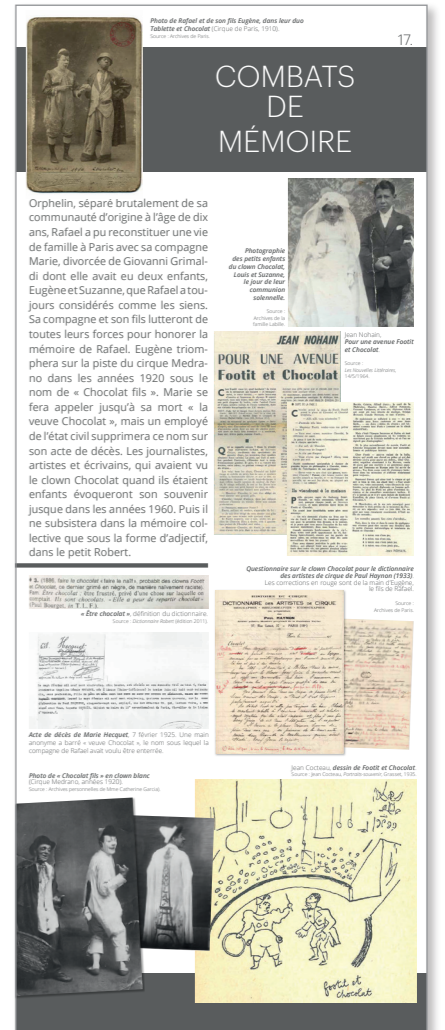
- Nombre de panneaux : 19, en format « roll-up » (toile 80 x 120 cm articulée autour d'un dérouleur, montée à l'aide de 2 ou 3 barres intégrées, avec housse de protection/transport)
 - Poids total du kit : 80 kg
 - Linéaire nécessaire : 30 mètres
- Cette exposition peut être uniquement prêtée en Région Occitanie

Ressources associées à l'exposition

- Livret d'accompagnement
- Trois vidéos copiables sur clef USB :
 - « Chocolat à Paris » (11 min 56 s)
 - « Foottit, Chocolat 1900 » (3 min 58 s)
 - « Rafaël à la Havane » (11 min 30 s)
- Site web : www.clown-chocolat.com

Conception et édition

Année de conception : 2016
 Concepteur/réalisateur : Collectif DAJA
 Édition : Mairie de Toulouse



Titre de l'exposition

42 Migrations au féminin, un siècle d'histoires en France

Introduction

A travers une sélection de documents d'archives, cette exposition permet de retracer les réalités vécues par les femmes venues s'installer en France au début du XX^e siècle jusqu'à nos jours. Par les multiples parcours de vie qu'elle donne à voir, l'exposition - composée de

photographies et de périodiques- contribue à montrer la diversité de l'immigration en France, les enjeux soulevés ainsi que les apports de ces femmes pour faire progresser l'égalité et le vivre-ensemble.

Intentions pédagogiques

- Parcourir l'histoire de l'immigration féminine en interrogeant les dimensions suivantes :
 - le travail : des nounous suisses des années 1900 aux coiffeuses sans-papiers d'aujourd'hui,
 - les revendications politiques et sociales : de la Résistance à la lutte contre le sexisme et toutes les discriminations,
 - la participation citoyenne : des enjeux nationaux à l'ouverture européenne.

Titre des panneaux

1. Titre et image de couverture
2. Introduction générale
- PARTIE I - Les pionnières (1900-1945)**
3. Nouveau siècle, nouvelles arrivées
4. L'entre-deux-guerres
5. Seconde Guerre mondiale et engagement dans la résistance
- PARTIE II - La reconstruction et les Trente Glorieuses (1945-1990)**
6. Parcours de réfugiées
7. Adaptation à une nouvelle vie
8. Professions et stéréotypes

- PARTIE III - Mobilisations pour les droits et l'égalité (1970-1990)**
9. Les premiers collectifs de femmes immigrées
10. L'expression culturelle et artistique
11. Les manifestations pour l'égalité et contre les discriminations
- PARTIE IV - Les défis de la mondialisation (1990-2015)**
12. Dynamiques européennes
13. Participation citoyenne et co-développement
14. Précarisation et marginalisation
15. Détails techniques, conseil scientifique et remerciements

Mots clés

Droits, égalité, femmes, immigration, sexisme, citoyenneté.

Caractéristiques techniques

- Nombre de panneaux : 15, en format « roll-up » (toile 100 x 120 cm articulée autour d'un dérouleur, montée à l'aide de 2 ou 3 barres intégrées, avec housse de protection/transport)
- Poids total du kit : 42 kg
- Linéaire nécessaire : 23 mètres

Ressources associées à l'exposition

- Petit guide pour conjuguer la migration au féminin, la Cimade, 2013, à télécharger : <http://www.lacimade.org/un-nouveau-petit-guide/>

Conception et édition

Année de conception : 2015
 Concepteur/réalisateur : association Génériques avec le soutien du Conseil régional d'Île-de-France, de l'Agence pour la cohésion sociale et l'égalité des chances, du ministère de la Culture et de la Communication, du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports et du secrétariat d'État aux Droits des Femmes.
 Éditeur : Mairie de Toulouse



Titre de l'exposition

56 Nous ! Comment faire société commune ?

Introduction

L'exposition « Nous ! » est un outil de partage de connaissance et de débat sur l'histoire de l'immigration en France, pour tenter de comprendre une réalité qui interroge l'ensemble de la société française, à savoir les discriminations, les modes de production de l'altérité et ses effets. L'exposition retrace l'apparition et les usages des termes « immigration », « assimilation » et « intégration » afin d'impulser une réflexion collective, sur les rapports que la société française a entretenus

et entretient avec les étranger-es, les immigré-es et plus largement avec ceux qui ont été historiquement définis ou sont encore définis comme « autres ». L'exposition se donne pour objectif de dessiner les contours d'une histoire partagée, c'est-à-dire dans laquelle chacun et chacune se reconnaît, condition indispensable pour dépasser les clivages que connaît actuellement la société française et faire enfin « société commune ».

Intentions pédagogiques

- Enrichir la mémoire collective
- Favoriser le partage des expériences
- Échanger sur la problématique des discriminations liées à l'origine et ses effets

Titre des panneaux

1 à 2. « Nous ! »

Panneaux d'accueil et d'introduction

3 à 5. Immigration

Frontières juridiques, frontières symboliques ?

Désigner l'étranger pour mieux le définir

Entre expériences individuelles et objet politique ?

6 à 8. Assimilation

Le même ou l'égal ?

A géométrie variable ?

Sous conditions ?

9 à 11. Intégration

Une solution à la crise ?

Nouveau modèle ou recomposition ?

Mise à mal par les discriminations ?

12. Et maintenant ?

Mots clés

Histoire, immigration, discrimination, égalité.

Caractéristiques techniques

- Nombre de panneaux : 12, en format « roll-up » (toile 85 x 200 cm, avec housse de protection/transport)
- Poids total du kit : 30 kg
- Linéaire nécessaire : 18 mètres

Ressources associées à l'exposition

- Livret pédagogique de l'animateur
- Matériel pédagogique et de communication (cartes postales, badges, affiches A3)
- Site web : www.nousexposition.org

Conception et édition

Année de conception : 2018

Concepteur/réalisateur : IS CRA-Méditerranée et Zedegrafik

Éditeur : Mairie de Toulouse, CGET

IMMIGRATION

DÉSIGNER L'ÉTRANGER POUR MIEUX LE DÉFINIR...

La figure de l'étranger se construit dans une recherche de mise à distance et de différenciation. Au travers de l'histoire, le regard porté sur l'AUTRE évolue.

Et cet AUTRE que l'on ne connaît ni ne reconnaît se transforme, passant d'une catégorie de population à une autre, parfois en se focalisant durablement sur certaines...

L'étranger, De MULTIPLES FIGURES...

Le Bougnat / la Bécassine

Paris, 1860. L'exode rural fait arriver à Paris Auvergnats et Bretons. Femmes et hommes français, regardés comme étrangers.

« Je demande qu'un emploi de préférence. Les pères de familles et les ouvriers domiciliés à Paris. » Député parisien.

Le Macaroni / les Christos

Alger-Marseille, 1898. La révolution industrielle, à partir de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, nécessite d'importants besoins de main d'œuvre que le recours à l'immigration de voisinage vient combler.

Les « problèmes de l'immigration » font irruption dans le débat public pour la première fois en 1880, sous les effets combinés de la crise économique, la Grande Dépression et de la diffusion des idées de Nation dans toutes les couches de la société française.

L'Orientale

Tunis, 1897. Durant la période coloniale, une abondante imagerie présente les indigènes, hommes et femmes, sous l'angle de leur plus grande altérité. La figure érotisée de l'Orientale, offerte au désir masculin, est très présente.

Le Rouge

Argelés sur Mer, 1939. La France offre un « asile à contre-cœur » aux réfugiés espagnols, fuyant l'avancée des troupes franquistes en 1939. Ces familles sont massivement internées dans des camps, au titre de la législation sur les « étrangers indésirables », adoptée en 1938.

Le Juif/ Ennemi de l'intérieur

Paris, 1942. Le régime de Vichy procède à la dénaturalisation de plus de 15 000 personnes, en priorité des Juifs étrangers ayant acquis la nationalité française durant l'entre-deux guerres. Dans un climat d'antisémitisme violent, des milliers d'entre eux sont déportés vers les camps de la mort.

Le Tirailleur

Verdun, 1916. Lors de la première Guerre Mondiale, ce sont près de 200 000 Soudanais, Français qui reléguent les troupes coloniales, sous le drapeau français.

Les Travailleurs immigrés

Lyon, 1905. La croissance des Trente Glorieuses repose sur l'apport massif de main d'œuvre étrangère venant d'une plus grande diversité de pays qu'auparavant. Principalement employés dans le BT/ l'industrie et les mines, les travailleurs immigrés connaissent des conditions de vie difficile (logement, travail...).

Les Français musulman d'Algérie

1944-49 / 1955-62. La Constitution de 1946 octroie la qualité de citoyen.ne à tous les ressortissants des territoires d'outre-mer mais laisse subsister des catégories juridiques intermédiaires en métropole entre l'étranger et le national, en particulier la catégorie paradoxale de « français musulmans » jusqu'en 1962.

Les Jeunes Beurs

Marseille, 1989. Au début des années 1980, les enfants des travailleurs immigrés, devenus adultes, font, pour la première fois, la une de l'actualité lors des révoltes urbaines de la banlieue lyonnaise. En 1989, ils organisent une grande marche pacifique, improprement nommée par les médias, la « Marche des Beurs ».

Les Boat-people

Créteil, 1979. À la fin des années 1970, des raisons à la fois humanitaires et politiques justifient l'accueil de centaines de milliers de Vietnamiens, Cambodgiens et Laotiens fuyant les régimes communistes.

Le Sans-papiers/ le Migrant/ le Réfugié...

Montpellier, Cannes, Paris... aujourd'hui. Les figures actuelles de l'immigration sont incarnées par le travailleur sans-papiers aux conditions de travail précaires, ou plus récemment par le migrant ou le réfugié...

ASSIMILATION

A GÉOMÉTRIE VARIABLE ?

« Pour le même pour être égal... »

« Au point que l'assimilation... »

« LE 22 JUILLET 1940... »

INTÉGRATION

MISE À MAL PAR LES DISCRIMINATIONS ?

« ÉGALITÉ »

« DISCRIMINATIONS »

« ...mais l'avenir est à NOUS ! »

Titre de l'exposition

6 bis La traite, l'esclavage et ses abolitions (seconde partie)

Introduction

En 2012, à la demande de la mairie de Toulouse, Serge Diantantu avait conçu l'exposition initiale « La traite, l'esclavage et ses abolitions ». Dans une démarche éducative qui se poursuit, cinq panneaux du même auteur enrichissent la compréhension de l'origine de l'invention de la race, des préjugés et du concept de hiérarchisation des êtres humains.

Ce travail concourt à démontrer qu'il n'existe qu'une seule race humaine, déconstruisant ainsi l'idéologie raciste discriminante. Ces cinq panneaux déroulent, à partir d'une historiographie précise, les vestiges et l'héritage commun des temps de l'esclavage et de la colonisation.

Intentions pédagogiques

- Sensibiliser le grand public mais aussi les plus jeunes à la question de la traite négrière
- Proposer aux enseignants et aux éducateurs un support exhaustif à l'enseignement de cette période de l'histoire
- Éduquer pour favoriser la déconstruction des préjugés et des stéréotypes
- Favoriser le vivre ensemble et la citoyenneté

Titre des panneaux

Ces panneaux complémentaires prolongent l'exposition initiale « La traite, l'esclavage et ses abolitions » (exposition n°6, en date de décembre 2012). Il est conseillé de réunir et présenter, dans le même temps, les deux expositions.

- | | |
|--|---|
| 11. La réflexion politique, scientifique et religieuse sur l'esclavage | 13. Le métissage existe depuis la nuit de temps |
| 12. Les qualités biologiques et intellectuelles | 14. Le Bambula par la danse et le chant |
| | 15. L'interdiction du mot « race » en France |

Mots clés

Racisme, préjugé, stéréotype, héritage, race, esclave, humanité, immigration, dignité.

Public visé

A partir de 12 ans (accompagnement nécessaire pour les 8-11 ans)

Caractéristiques techniques

- Nombre de panneaux : 5, en format « roll-up » (toile de 100 X 200 articulée autour d'un dérouleur, montée à l'aide de 3 barres intégrées, avec housse de protection/transport) ; (15 panneaux avec l'exposition n°6)
- Poids total du kit : 15 kg (45 kg avec l'exposition n°6)
- Linéaire nécessaire : 8 mètres (23 mètres avec l'exposition n°6)

Ressources associées à l'exposition

- Malette pédagogique avec cinq ouvrages (voir détails dans fiche exposition n°6)
- Livre « Les routes de l'esclavage, histoire des traites africaines V^{ème} - XX^{ème} siècle » Éditions Albin Michel
- Livrets « Repères pour éduquer » des éditions du CIDEM (Civisme & Démocratie) :
 - « Ebo-Raphaël, l'histoire d'un esclave »
 - « L'esclavage, un crime contre l'humanité ».

Conception et édition

Année de conception : 2018
 Concepteur/réalisateur : Serge Diantantu
 Éditeur : Mairie de Toulouse

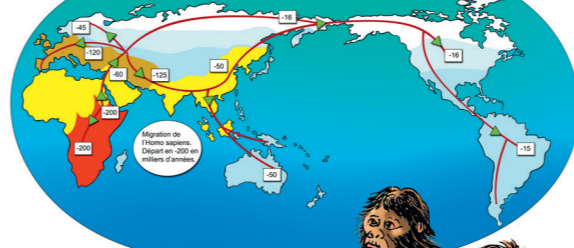
En 1684, le français François Bernier affirma que l'humanité était composée de quatre races influencées par leur zone géographique... en ignorant déjà à cette époque qu'antérieurement, l'homme avait toujours été un être migrateur.

À partir de l'esclavage, le racisme, se nourrissant de l'ignorance, engendre peurs et rejets de "Autre". Les discours et actes de haine sont trop souvent le reflet malheureux de nos sociétés.

Tous les êtres humains ont en commun des qualités biologiques et intellectuelles. L'ADN biologique moléculaire prouve que tous les humains ou pré-humains ayant peuplé la planète viennent d'Afrique. C'est par de grandes migrations, toutes parties d'Afrique, que l'homme a peuplé la planète (voir la carte).

Suite aux conditions climatiques (exposition solaire réduite) est apparu l'homme de Cro-Magnon à la peau blanche.

L'Homo Sapiens possède 98% de gènes communs avec les "chimpanzés", les "bonobos", les "gorilles" ou les "orang-outans". Également, nous possédons un ancêtre commun avec les hominidés. En effet, nous sommes issus de la même famille, ce qui fait de nous des cousins éloignés.



Lorsque notre ancêtre Homo Sapiens a quitté l'Afrique, il n'était pas le premier. D'autres groupes d'hominidés plus anciens l'avaient fait bien avant lui. Par exemple, Homo Erectus, l'un de nos lointains ancêtres, avait déjà quitté l'Afrique et occupé la planète (sauf l'Amérique) il y a plusieurs millions d'années.

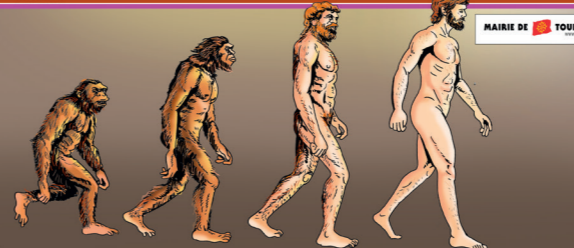
Quand Homo Sapiens arrive dans ce qui deviendra l'Europe, il y a déjà des néandertaliens qui y vivent. Ces groupes d'hominidés, bien que différents, sont si proches qu'il y a eu beaucoup de mélanges entre eux. La génétique nous montre aujourd'hui que tous les êtres humains possèdent entre 1,5 et 4% de gènes issus de Néandertal. À l'exception des Africains, qui eux n'ont pas émigré pour aller mélanger leurs gènes avec d'autres groupes d'hominidés ayant évolué différemment au cours du temps.

Toute l'histoire de l'humanité est liée à des phénomènes migratoires et à des mélanges divers et variés, en raison de besoins multiples à satisfaire. De nos jours, l'immigration est perçue de manière négative comme un déficit plutôt que comme un enrichissement.

Scientifiquement, les chercheurs apportent les précisions sur les différences entre les mots Nègre et Négroïde.

Le Nègre est une personne originaire d'Afrique dont la peau a le couleur noire.

Le Négroïde est une personne ayant les caractéristiques propres à la même espèce que le Noir mais dont la peau peut être de couleur noire ou plus claire.



Mairie de Toulouse

En 1550, Charles Quint convoque une assemblée destinée à engager une réflexion politique et religieuse sur l'esclavage ainsi que sur la situation et les conditions des peuples autochtones dits "amérindiens".

Sur la question de la main d'œuvre nécessaire à l'exploitation des plantations, Bartolomé de Las Casas, prêtre dominicain espagnol, soucieux de préserver et d'épargner du travail forcé aux Indiens peu préparés à la main d'œuvre noire d'Afrique, plus résistante, considérée comme n'ayant aucune âme, au point que : "tuer un noir revenait à tuer une bête sauvage".

Charles Quint

Bartolomé de Las Casas

Dès 1524, ses arguments l'emportent dans le débat, d'autant plus qu'ils répondent à l'aspiration des monarchies portugaise et espagnole, qui avaient déjà commencé à développer la traite africaine vers les Caraïbes et l'Amérique pour y installer les premières colonies.


En 1544, apparaissent les mots **race**, **mulâtre**, **bossale**... destinés à démontrer la supériorité de la **race** blanche sur le reste de l'humanité, dans le seul but de corriger l'œuvre de Dieu tout en tirant habilement profits et intérêts mercantiles.

En 1685, aux Antilles, le **Code noir** s'applique aux esclaves venus d'Afrique. Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, la couleur de la peau, considérée comme un crime, fait l'objet d'un découpage indigne et scandaleux. Loin de corriger cette flagrante inégalité, le statut de "bien meuble" accordé à ces hommes, confié au "maître Blanc" le soin d'acheter, de vendre et de disposer à sa guise de la vie de femmes, d'hommes et d'enfants sans défense. Cette législation autoritaire et sacrilège vis-à-vis des principes originels de la religion chrétienne, ne fera que renforcer, au fil du temps, la suprématie des barbares esclavagistes.

En 1859, Charles Darwin tente de démontrer, par sa théorie de la sélection naturelle, l'évolution et la répartition des espèces dans un environnement donné : une pour l'homme, une pour l'animal et une pour le monde végétal. Cette approche a longtemps laissé supposer l'existence d'une hiérarchie entre êtres humains.

Tout au long du XIX^e siècle, le mythe aryen de la "race pure" avance l'hypothèse que les Caucasiens auraient des ancêtres originaires d'Asie, pour justifier la ségrégation raciale et la domination coloniale. Et dont l'idéologie nazie en fut la tragique expression.

Sur Terre, que nous soyons Noirs, Jaunes, Rouges ou Blancs, nous venons tous et appartenons tous à la même race humaine.



Mairie de Toulouse

Titre de l'exposition

61 Ô Blédi ! Ô Toulouse !

Présences maghrébines dans la ville rose 1945-2001

Introduction

Ils et elles ont quitté l'Algérie, le Maroc, la Tunisie... souvent avec tristesse parce que l'on quitte rarement sa famille et la terre qui nous a vu naître par plaisir. Mais il y a toujours un espoir, celui d'un avenir meilleur, pour soi et ses enfants. Il est bon de se dire qu'être venu à Toulouse, c'est du baume au cœur blessé des exilés. Toulouse c'est une ville facile à aimer, on s'y

sent vite chez soi. Toulouse a une grande qualité, elle permet d'être toulousain sans tourner le dos à son histoire, sans se renier. C'est ainsi que ces immigrés, ces exilés, leurs descendants sont des Toulousains.

« Ô Blédi ! Ô Toulouse ! », « Ô mon pays, Ô Toulouse », c'est cela que veut dire cette exposition.

Intentions pédagogiques

- Retracer l'histoire de la présence maghrébine à Toulouse
- Présenter l'apport de ces populations dans l'histoire de la ville
- Découvrir et analyser les parcours individuels ou collectifs des Toulousain-es d'origine maghrébine

Titre des panneaux

1. Visuel de l'exposition
2. Introduction
3. Avant 1945 L'Empire, fabrique des imaginaires
4. 1945-1961 C'est nous les Africains...
5. Les grands sportifs venus d'Afrique du Nord
6. 1961-1963 Qu'il est loin mon pays, qu'il est loin...
7. 1963-1972 Toulouse change de visage
8. 1972-1982 Convergence des luttes
9. 1982-1994 Douce France, cher pays de mon enfance
10. 1994-2001 Il faut rester motivés...
11. Nous sommes l'exil
12. Détails techniques, conseil scientifique et remerciements

Mots clés

Histoire, immigration, Maghreb, exil.

Caractéristiques techniques

- Nombre de panneaux : 12, en format « roll-up » (toile 100 x 210 cm articulée autour d'un dérouleur, montée à l'aide de 2 ou 3 barres intégrées, avec housse de protection/transport)
- Poids total du kit : 55 kg
- Linéaire nécessaire : 17 mètres

Ressources associées à l'exposition

- Vidéos : entretiens filmés
- Film d'animation : Tahia Toulouse A retrouver sur <https://tactikollectif.org/o-bledi-o-toulouse-ressources-audiovisuelles/>
- Revue : Hors série - Hommes & migrations, automne-hiver 2019

Conception et édition

Année de conception : 2019 dans le cadre de l'événement Ô Blédi ! Ô Toulouse ! présenté à Toulouse du 10/09/19 au 12/01/20

Concepteur/réalisateur : Tactikollectif

Éditeur : Mairie de Toulouse

1961
↑
1963

Qu'il est loin mon pays, qu'il est loin...

Après les indépendances des trois pays du Maghreb, l'exil sans retour de plus d'un million et demi de rapatriés en France métropolitaine bouleversa durablement la démographie de la ville rose qui accueillit 80 000 personnes, dont près de 15 000 Juifs d'Algérie. Cette arrivée massive, par avion à Bagnac ou par bateau à Port-Vendres et Marseille, s'expliquait par l'attractivité de cette ville méditerranéenne, les liens de solidarité antérieurs au départ et l'espoir de trouver un travail. Venus redynamiser la communauté juive de la ville, investissant pleinement ses institutions communautaires, les rapatriés ainsi que les migrants juifs du Maghreb s'installèrent dans les grands ensembles construits à leur intention comme la résidence Cristal aux Arènes en 1961. Synagogues, boucheries casher, commerces... avenue de la Gloire, rue des Flatiers... autant de nouveaux lieux qui sont aujourd'hui des lieux de mémoire. Avec le souvenir du pays perdu chevillé au corps, les Juifs d'Algérie, Juridiquement français depuis le décret Crémieux de 1870, furent rejoints dans cette nouvelle vie par les Juifs de Tunisie et du Maroc pour faire vivre la liturgie séfardite ainsi que les rites et traditions juives venues d'Afrique du Nord. L'attachement à la terre natale fut également une réalité douloureuse et autrement plus sinieuse pour ces centaines de familles de harkis passées par les camps de Rivesaltes et de Bias, avant d'être domiciliés dans les quartiers populaires de la ville rose.



Immigrés et migrants juifs du Maghreb
L'importante vagues de rapatriés juifs du Maghreb débutent pendant l'été 1962, quand plus de 15 000 d'entre eux débarquent dans la ville rose. Les quartiers populaires de la ville, comme le quartier de la République, accueillent les nouveaux arrivants. Le lieu de leur arrivée, le camp de Port-Vendres, devient un lieu de transit pour les migrants juifs du Maghreb. Ces migrants, constitués pour une grande majorité de familles juives et musulmanes, ont apporté leur savoir-faire et leur expérience professionnelle dans la ville rose. Ils ont contribué à dynamiser l'économie locale et à enrichir la culture de la ville. Leur présence a également permis de maintenir vivants les rites et traditions juives venues d'Afrique du Nord. L'attachement à la terre natale fut également une réalité douloureuse et autrement plus sinieuse pour ces centaines de familles de harkis passées par les camps de Rivesaltes et de Bias, avant d'être domiciliés dans les quartiers populaires de la ville rose.



J'AI QUITTÉ MON SOLEIL
J'AI QUITTÉ MA MER BLEUE
LEURS SOUVENIRS SE RÉVEILLENT
BIEN APRÈS MON ADIEU
SOLEIL ! SOLEIL DE MON PAYS PERDU

Adieu mon pays, par Enrico Macias, 1962

1982
↑
1994

Douce France, cher pays de mon enfance...

Ces deux décennies consacrent une nouvelle génération de Toulousains, héritière de l'immigration. La génération « beur » entra en pleine lumière lors de la Marche pour l'égalité et contre le racisme en 1983, initiative portée par une trentaine de jeunes du quartier des Miniguettes à Venisieux. L'écho de cette marche fut considérable auprès des jeunes maghrébines de Toulouse au point même d'accueillir l'année suivante un des cinq trajets des « rouleurs » de la seconde initiative à mobylette de Convergence 68. En effet, Toulouse

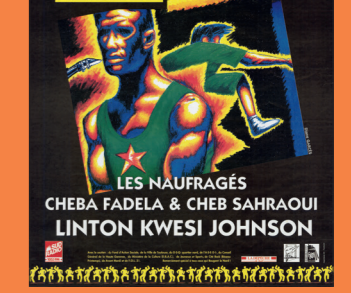
bénéficiait d'un tissu associatif porté par des membres de la communauté maghrébine de la ville. De l'ASCI de Bagatelle créée en 1976 (Association Socioculturelle de l'immigré) en passant par l'ARCAD (Association d'Information et de Réflexion sur les Cultures Maghrébines) créée en 1981 ou l'association Vitebi des Izards créée en 1982, le maillage d'acteurs de terrain issus de l'immigration maghrébine permit à Toulouse de participer pleinement aux grandes mobilisations citoyennes de la « seconde génération ».

À la suite de ces mobilisations sociales et citoyennes, ils participèrent aux grandes manifestations culturelles organisées dans les quartiers de la ville en faveur de la diversité culturelle. Les festivals « Racines » créé en 1998 à la Reynerie au Mirail, « Toulouse multiple » créé en 1985 ou « Ça bouge au Nord » créé en 1993, offrirent à cette jeunesse un espace de rencontre et de dialogue permettant aux plus déterminés d'y faire leurs premiers pas en tant qu'artistes.



Éthnoscience culturelle dans les quartiers
Alors que le Centre Pompidou à Paris consacre une exposition aux « Cultures de l'immigration », la ville rose accueille de nombreuses initiatives culturelles de proximité. C'est le cas de l'association « Racines » créée en 1998 à la Reynerie au Mirail, qui organise des ateliers de danse et de théâtre pour les jeunes des quartiers populaires. C'est également le cas de l'association « Ça bouge au Nord » créée en 1993, qui organise des ateliers de danse et de théâtre pour les jeunes des quartiers populaires.

Artistes comme Momo Chou, les groupes Zéline ou encore Les Zéline. Cette jeunesse prend son envol dans les années 2000 avec pour point de départ le festival « Racines » créé en 1998 à la Reynerie au Mirail, qui organise des ateliers de danse et de théâtre pour les jeunes des quartiers populaires. C'est également le cas de l'association « Ça bouge au Nord » créée en 1993, qui organise des ateliers de danse et de théâtre pour les jeunes des quartiers populaires.



DOUCE FRANCE,
CHER PAYS DE MON ENFANCE,
BERCÉ DE TANT D'INSOUCIANCE,
JE T'AI GARDÉ DANS MON CŒUR !

Douce France, par Carte de séjour, 1986

expo? quiz

MA FRANCE, PARLONS-EN !



CONNAISSONS-NOUS VRAIMENT LA FRANCE ?
 QUEL REGARD AVONS-NOUS SUR ELLE ?
 COMMENT S'EST-ELLE CONSTRUITE ?
 QUELLES SONT LES VALEURS PARTAGÉES
 PAR CEUX QUI Y VIVENT ?

Par un jeu de questions/réponses*, cette expo-quiz* vous permettra d'enrichir vos connaissances, d'échanger et de débattre avec les autres.
 * Pour certaines questions, plusieurs réponses sont possibles.

Origine du mot France

La France tire son nom d'un peuple germanique, les Francs, venant entre autres de la Belgique actuelle. En 486, Clovis, leur chef, met fin à la domination romaine et donne naissance au premier royaume franc. Devenu un empire quelques siècles plus tard, il est partagé en 3 royaumes. Dans la partie occidentale, la *Francia*, les rois se succèdent et, en 987, Hugues Capet prend le titre de « Hugues I^{er}, roi des Francs ». L'appellation « royaume de France » apparaît en 1190, sous le règne de Philippe Auguste.



Quelles sont les expressions qui représentent le mieux la France ? (3 choix maximum)

- pays riche
- destination touristique
- arts et cultures
- pays des droits de l'Homme
- recherche scientifique
- mode

FRANCE, TERRITOIRE, MIGRATIONS, DIVERSITÉS
 PUBLIQUE, DÉMOCRATIE, LAÏCITÉ, LIBERTÉ, ÉGALITÉ
 TERNITÉ, ESPRIT CRITIQUE, TOLÉRANCE, MIXITÉ

Une création de : le moutard Avec le soutien de : En partenariat avec :

Titre de l'exposition

41 Frontières

Introduction

Cette exposition présente des clés historiques et géographiques pour comprendre les enjeux des frontières et de leur traversée. Elle donne ainsi à voir les utopies et les craintes dans un récit mêlant la grande

Histoire des migrations, la géographie des frontières, les témoignages de la traversée et la sensibilité du regard artistique.

Intentions pédagogiques

- L'exposition Frontières se destine à la fois aux publics scolaires et adultes. Elle s'accompagne de ressources facilitant son appropriation

Titre des panneaux

- 0. Éditorial Mairie de Toulouse
- 1 à 2. Introduction générale
- 3 à 6. Vers l'utopie d'un monde sans frontières
- 7 à 8. Économie de la Frontière
- 9 à 12. L'utopie à l'épreuve de la réalité (séquence 1)
- 13 à 16. L'utopie à l'épreuve de la réalité (séquence 2)
- 17 et 17 bis. Conclusion
- 18. Frontières, une exposition du Musée National de l'Histoire de l'Immigration
- 19. Réflexion artistique de Barthélemy Toguo

Mots clés

Frontière, mur, migrations, histoire, droit d'asile.

Caractéristiques techniques

- Nombre de panneaux : 21, en format « roll-up » (toile 85 x 200 cm articulée autour d'un dérouleur, montée à l'aide de 2 ou 3 barres intégrées, avec housse de protection/transport)
- Poids total du kit : 80 kg
- Linéaire nécessaire : 30 mètres

Ressources associées à l'exposition

Copiables sur une clé USB

- Témoignages de Sahab Rassouli et d'Armando Cote
- Filmographie
- Bibliographie
- Dossier enseignant

A retrouver sur <https://www.histoire-immigration.fr/musee-numerique/expositions-temporaires/frontieres>

Conception et édition

Année de conception : 2016
 Concepteur/réalisateur : Établissement public du Palais de la Porte Dorée, Musée National de l'Histoire de l'Immigration.
 Conception graphique : Polygamo
 Éditeur : Mairie de Toulouse



Titre de l'exposition

44 Ma France, parlons-en !

Introduction

Connaissons-nous vraiment la France ? Quel regard avons-nous sur elle ? Comment s'est-elle construite ? Quelles sont les valeurs partagées par ceux qui y vivent ?

Cette expo-quiz a pour objectif de sensibiliser les publics aux valeurs de la République française, à l'histoire et aux valeurs communes inhérentes. Elle éveillera le public aux notions de diversité culturelle, d'égalité et de prévention des discriminations, à l'es-

prit critique, aux facteurs qui contribuent à mieux vivre ensemble. L'exposition souhaite permettre aux institutions, associations (...) de multiplier la mise en place de temps de rencontre, d'échanges, de débats et de réflexion. Elle souhaite aider les acteurs de l'éducation et l'ensemble des partenaires territoriaux à parler de ces sujets avec leurs publics, que ce soit pendant les temps scolaires, périscolaires, de loisirs, à l'occasion d'événements, de temps de formation, ...

Intentions pédagogiques

- Sensibiliser le public aux valeurs de la République française et à son histoire
- Promotion du mieux vivre ensemble

Titre des panneaux

1. Introduction
2. Le français une langue commune
3. La France, un pays de forte immigration
4. Liberté, égalité, fraternité
5. La France, une République sociale
6. Une seule humanité
7. La liberté d'expression
8. Le vivre ensemble

Mots clés

Origine, République, liberté, égalité, fraternité, laïcité, liberté d'expression, vivre ensemble.

Public visé

A partir de 13 ans

Caractéristiques techniques

- Nombre de panneaux : 8, en format « roll-up » (toile 85 x 230 cm articulée autour d'un dérouleur, montée à l'aide de 2 ou 3 barres intégrées, avec housse de protection/transport)
- Poids total du kit : 35 kg
- Linéaire nécessaire : 12 mètres

Ressources associées à l'exposition

- Guide pratique d'utilisation
- Quiz « Vos réponses ! »
- Quiz « Solutions ! »

Conception et édition

Année de conception : 2016

Concepteur/réalisateur : AIME «Le Moutard»

Éditeurs : Mairie de Toulouse, DILCRAH, CGET, Solidarité Laïque

EXPO? QUIZ MA FRANCE, PARLONS-EN !

J'AI LE DROIT D'ÊTRE DIFFÉRENT!

ET MOI, J'AI LE DROIT D'ÊTRE COMME TOUT LE MONDE!

QUESTION 14 L'égalité, cela implique que chacun est traité de la même façon, quels que soient son sexe, son origine, sa couleur de peau et sa religion, entre autres. Dans le cas contraire, cela s'appelle une discrimination et c'est un délit. Combien de critères de discrimination sont fixés par la loi ?
→ 15 → 20 → plus de 20

QUESTION 15 Racisme, antisémitisme, islamophobie, xénophobie... Les prétextes pour rejeter l'autre sont nombreux pour qui en cherche. « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité. » Ce texte est extrait :
→ de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789
→ de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948

Une seule humanité
Être raciste, c'est affirmer que l'espèce humaine est divisée en plusieurs races et qu'elles ne sont pas égales. Les progrès de la science montrent que c'est faux : la génétique prouve qu'il n'y a qu'un seul génome humain et une seule humanité. Quant aux différents aspects physiques, ils résultent d'une adaptation aux conditions climatiques : la couleur de peau, par exemple, varie selon l'intensité du rayonnement solaire.

QUE FAIRE EN CAS DE DISCRIMINATION ?

ADRESSE MA FRANCE, PARLONS-EN !

le moutard | DILCRAH | CGET | Solidarité Laïque | Toulouse en grand !

EXPO? QUIZ MA FRANCE, PARLONS-EN !

LA LIBERTÉ D'EXPRESSION, C'EST ESSENTIEL. MAIS COMMENT DISTINGUER LE VRAI DU FAUX ?

QUESTION 16 La liberté d'expression est un droit fondamental en France, à cette règle près : la liberté de chacun s'arrête là où commence celle des autres. Si on se fait insulter sur les réseaux sociaux :
→ Ce n'est pas grave, ça arrive tout le temps.
→ Je n'en parle pas.
→ Il faut le signaler à un adulte de confiance.

QUESTION 17 Internet, télévision, radio, journaux, magazines... La liberté de la presse garantit la bonne marche de la démocratie. Cependant, il est important d'avoir un regard critique. Comment être sûr qu'une information est fiable ?
→ en croisant plusieurs supports d'informations
→ en vérifiant la source des informations
→ en recherchant sur Internet
→ en consultant les réseaux sociaux

L'historien, un scientifique
L'historien reconstitue un récit du passé en s'appuyant sur une démarche scientifique. C'est un enquêteur qui étudie une période de l'histoire à partir d'archives, de journaux, de cartes, de photos et, parfois, de témoignages. Il s'appuie sur les faits et se défend des théories négationnistes, créationnistes et théoriciens du complot.

Et si son message n'avait jamais été entendu ?

ADRESSE MA FRANCE, PARLONS-EN !

le moutard | DILCRAH | CGET | Solidarité Laïque | Toulouse en grand !

Titre de l'exposition

45 La prévention et la lutte contre les discriminations, parlons-en !

Introduction

Le travail est un vecteur d'intégration et de reconnaissance, mais il peut être source d'exclusion et de rejet dès que les discriminations apparaissent. Il faut être vigilant aux rumeurs, moqueries, mises à l'écart, refus d'embauche, évolutions freinées ... : autant

d'actes discriminatoires qui peuvent porter atteinte à la dignité.

Les discriminations peuvent prendre plusieurs formes. Nous sommes tous et toutes concerné-es !

Intentions pédagogiques

- Ce support d'échanges et de réflexions a pour objectif la sensibilisation de tous et de toutes aux discriminations dans le monde du travail

Titre des panneaux

1. Introduction
2. Toutes et tous concerné-es
3. Des droits garantis... pour être traité en toute égalité
4. Accepter les convictions de chacun : lutter contre la stigmatisation
5. Des discriminations invisibles, comment réagir ?

expo? QUIZ

LA PRÉVENTION ET LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS, PARLONS-EN !

Une enquête nationale* a montré que le travail est un vecteur d'intégration et de reconnaissance, mais il peut être source d'exclusions et de rejets dès que les discriminations apparaissent. Rumeurs, moqueries, mises à l'écart, refus d'embauche, évolutions freinées... : autant d'actes discriminatoires qui peuvent porter atteinte à la dignité. Les discriminations peuvent prendre plusieurs formes. Nous sommes toutes et tous concerné-e-s !

* Baromètre sur la perception des discriminations au travail, Janvier 2014 - IFOP pour le Défenseur des droits et l'UIT

DE QUOI PARLE-T-ON ?

Une discrimination, c'est le fait de traiter différemment des personnes placées dans des situations comparables, en se fondant sur un ou des critères prohibés par la loi ou par les engagements internationaux. Plus de 20 critères sont prohibés (art. 225-1 du code pénal).

Par un jeu de questions/réponses*, cette expo-quiz® vous permettra d'enrichir vos connaissances, de réfléchir et d'échanger avec les autres.

* Pour certaines questions, plusieurs réponses sont possibles.

QUESTION 1

Contre le principe d'égalité, la discrimination est un délit puni par la loi. Toute personne coupable de discrimination risque, au maximum :

- De formuler des excuses publiques
- 5 000 euros d'amende et un rappel à la loi
- 5 ans de prison et 75 000 euros d'amende

ÂGE - APPARENCE PHYSIQUE - PATRONYME - APPARTENANCE OU NON À UNE ETHNIE, UNE NATION, UNE RACE, UNE RELIGION - ÉTAT DE SANTÉ - IDENTITÉ SEXUELLE - ORIGINE - MŒURS - HANDICAP - SEXE - SEXUELLE - GROSSESSE - ACTIVITÉS SYNDICALES - OPINIONS POLITIQUES - CARACTÉRISTIQUES

le moutard

Toulouse en grand !

expo? QUIZ

« Votre CV est parfait, mais avant vous le dire tout de suite, pour éviter tout risque de discrimination nous avons décidé de tirer au sort nos nouveaux employés, comme ça pas de soupçon... »

TOUTES ET TOUS CONCERNÉ-E-S !

Toute décision d'un employeur (embauche, promotion, sanctions, formations...) doit être prise en fonction de critères professionnels, et non sur des considérations d'ordre personnel. Il arrive parfois que des idées toutes faites ou qu'un jugement prématuré ou stéréotypé interfèrent dans des décisions.

Non aux discriminations !

Au regard des critères énoncés dans la loi (art. 225-1 du code pénal, puis de 20 en septembre 2016), nous pouvons tous être victimes de discrimination ou connaître quelqu'un dans ce cas. Ce qui devient complexe, c'est que nous pouvons aussi tous la véhiculer de façon plus ou moins consciente. Être attentif à ne pas véhiculer d'idées toutes faites, de préjugés, est une nécessité permanente !

QUESTION 2

D'après une enquête sur la perception des discriminations dans le travail*, 31 % des agents de la fonction publique déclarent avoir été victimes d'une discrimination. Dans le public, dans les critères qui occasionnent le plus grand nombre de discriminations, celui de l'origine ethnique arrive en 4^e position. Quels sont les trois 1^{ers} critères ?

- Le handicap
- L'apparence physique
- Le fait d'être une femme/un homme
- Les convictions religieuses
- La grossesse, la maternité
- Les activités syndicales

DES REPRÉSENTATIONS ANCRÉES

On constate que les femmes sont surreprésentées dans les professions incarnant les « vertus féminines » : éducation, santé, action sociale, service à la personne, etc. À la Ville de Toulouse, 62 % des agents sont des femmes. Ces affirmations concernent-elles des hommes ou des femmes ?

QUESTION 3

Dans la filière sociale, les agents sont en majorité : → des hommes / → des femmes

Dans la filière technique, les agents sont principalement : → des hommes / → des femmes

Les postes de directeurs-trices sont majoritairement pourvus par : → des hommes / → des femmes

ÂGE - APPARENCE PHYSIQUE - PATRONYME - APPARTENANCE OU NON À UNE ETHNIE, UNE NATION, UNE RACE, UNE RELIGION - ÉTAT DE SANTÉ - IDENTITÉ SEXUELLE - ORIGINE - MŒURS - HANDICAP - SEXE - SEXUELLE - GROSSESSE - ACTIVITÉS SYNDICALES - OPINIONS POLITIQUES - CARACTÉRISTIQUES

le moutard

Toulouse en grand !

Mots clés

Critères de discriminations, lutte contre les discriminations, laïcité, homophobie.

Caractéristiques techniques

- Nombre de panneaux : 5, en format « roll-up » (toile 85 x 230 cm articulée autour d'un dérouleur, montée à l'aide de 2 ou 3 barres intégrées, avec housse de protection/transport)
- Poids total du kit : 23 kg
- Linéaire nécessaire : 8 mètres

Ressources associées à l'exposition

- Guide pratique d'utilisation
- Quiz « Vos réponses ! »
- Quiz « Solutions ! »

Conception et édition

Année de conception : 2016
 Concepteur/réalisateur : AIME « Le Moutard »
 Éditeur : Mairie de Toulouse

Titre de l'exposition

46 La grande histoire des droits de l'Homme

Introduction

C'est une longue histoire que celle des femmes et des hommes luttant pour la dignité et la liberté... Une longue histoire encore inachevée. Sages, philosophes, prophètes contribuent au fil du

temps à imposer l'idée d'une société plus juste, inspirée par la liberté et le respect des consciences. Ainsi se précisa lentement la notion des droits de l'Homme...

Intentions pédagogiques

- Ordonner les influences et circonstances historiques qui jalonnent l'histoire des droits humains.

Titre des panneaux

- | | |
|--------------------------------------|--|
| 0. Présentation | 14. L'esclavage |
| 1. Le Moyen Âge | 15. Les conquêtes sociales |
| 2. Les compagnons | 16. Les grands témoins |
| 3. L'imprimerie | 17. La maturité du syndicalisme |
| 4. L'exemple anglais | 18. La lutte des femmes |
| 5. Les Lumières | 19. Le féminisme |
| 6. L'indépendance des États-Unis | 20. La Société des Nations |
| 7. La Déclaration des droits de 1789 | 21. L'entre-deux-guerres |
| 8. La Déclaration des droits de 1793 | 22. L'organisation des Nations-Unies |
| 9. La Déclaration des droits de 1795 | 23. La Déclaration des droits de l'Homme de 1948 |
| 10. Le XIX ^e des nantis | 24. L'humanisme, les progrès du droit |
| 11. Le XIX ^e des oubliés | 25. La solidarité internationale |
| 12. L'émergence du syndicalisme | 26. L'avenir de nos droits |
| 13. L'école laïque obligatoire | 27. Conclusion - les droits au coeur des débats |

Mots clés

Histoire, droits humains, humanisme.

Caractéristiques techniques

- Nombre de panneaux : 28, en format « roll-up » (toile 85 x 200 cm articulée autour d'un dérouleur, montée à l'aide de 2 ou 3 barres intégrées, avec housse de protection/transport)
- Poids total du kit : 105 kg
- Linéaire nécessaire : 32 mètres

Public visé

A partir de 12 ans

Conception et édition

Année de conception : 2016

Concepteur/réalisateur : @Civimedias

Éditeur : Mairie de Toulouse

La décolonisation entamée dans les années 1950
laisse les économies du Sud démunies
et les États en guerre ou politiquement dépendants.

L'ÉMERGENCE 26 DES ONG

● De ce constat va naître le tiers-mondisme politique et, dans sa mouvance, les organisations de développement impliquées sur le terrain. ● Sur le plan humanitaire, la guerre froide a limité l'action des États mais les années 1970 sont l'époque d'une première reconnaissance des ONG dans l'opinion publique. Sous l'impulsion notamment des « french doctors », la crise du Biafra, en 1967, puis la guerre d'Afghanistan, en 1979, vont être le théâtre d'un changement dans les interventions des organisations : aucune **frontière**, aucune raison d'État ou impératif diplomatique ou stratégique ne peut empêcher de « répondre à l'appel des victimes ».



5 LES LUMIÈRES

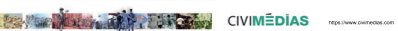
Durant le XVIII^e siècle,
les philosophes refont le monde...

● Durant le XVIII^e siècle, influencés par l'exemple anglais de monarchie parlementaire, les philosophes renouvellent la conception de la liberté. Elle implique pour eux l'égalité entre les hommes et la fin des privilèges. ● Ces idées furent propagées par les salons mondains où se rencontraient les plus grands esprits du temps pour parler littérature, sciences, philosophie et politique... Par les sociétés de pensée : clubs, cafés, académies, chambres de lecture... Par les loges maçonniques où les nobles et les bourgeois se côtoyaient en toute égalité. ● Beaucoup s'interrogeaient, comme en Angleterre, sur l'instauration d'une monarchie constitutionnelle afin de mettre fin au despotisme et à l'intolérance religieuse.



Le café PROCOPE était un des lieux de prédilection où se rencontraient les plus grands de ce temps :

1. BUFFON
2. DIDEROT
3. D'ALEMBERT
- 4.-4. ROUSSEAU
5. VOLTAIRE
6. D'HOLBACH



19 LE FÉMINISME

Durant la première partie du XIX^e siècle
apparaissent des publications
entièrement vouées à la cause des femmes

● La Ligue pour le droit des femmes est créée en 1869. ● Des femmes s'impliquent dans le débat politique et beaucoup participent à la révolte de la Commune. ● Le combat des femmes est illustré par de grands noms : Flora TRISTAN, Maria DERAISMES, Louise MICHEL, Nelly ROUSSEL, Louise WEISS... ● Après un certain nombre de conquêtes sociales, les femmes obtiennent le droit de vote par ordonnance du gouvernement provisoire, le 21 avril 1944 (28 ans après les suffragettes anglaises). ● Le *Deuxième Sexe* de Simone de BEAUVOIR, paru en 1949, influence tout le féminisme moderne.



FLORA TRISTAN (1803-1844)
Visionnaire, elle prêche aux femmes et aux hommes le respect de l'égalité par amour de l'humanité.

Louise MICHEL (1830-1905)
Prenant part à la Commune, en 1870, elle est déportée en Nouvelle-Calédonie. De retour à Paris, elle donne des conférences et écrit plusieurs ouvrages.



Simone DE BEAUVOIR (1908-1986)
Disciple de Jean-Paul SARTRE, elle est l'auteur du *Deuxième Sexe*, ouvrage qui renouvelle l'analyse féministe et propose des solutions radicales à l'interminable conflit des sexes.



Titre de l'exposition

47 Racisme, du préjugé à la discrimination

Introduction

Une seule espèce, une même origine... Les résultats actuels de la science conduisent tous à conclure à l'unicité de l'espèce humaine. Ils nous montrent que tous les humains ont la même origine et donc les mêmes ancêtres. Le peuplement de la planète par l'humain s'est fait à partir d'un foyer unique, localisé dans l'est de l'Afrique : par migrations successives, en plusieurs

dizaines de milliers d'années, il s'est répandu sur l'ensemble des cinq continents. Notre patrimoine génétique est unique. 46 chromosomes, des gènes identiques mais répartis différemment d'un individu à l'autre et non d'un groupe humain à l'autre. L'unité est scientifiquement incontestable mais elle ne signifie pas uniformité. Sept milliards d'êtres humains = sept milliards de « races »...

Intentions pédagogiques

- Lutter contre le racisme
- Tenter d'atteindre trois objectifs :
 - poser les définitions et les démonstrations des sciences,
 - rappeler l'histoire des systèmes discriminatoires, de leur destin criminel et des dégâts produits,
 - sensibiliser le public sur les discriminations présentes dans notre quotidien.

Titre des panneaux

1. Titre et introduction : Une seule espèce, une même origine
2. Tous différents... Physiquement nous ne nous ressemblons pas
3. Tous différents... Nous sommes issus de milieux culturels divers
4. De la diversité au préjugé
5. Les zoos humains : classer, hiérarchiser, exclure
6. Les séquelles de l'esclavage, la question noire aux Etats-Unis
7. Nazisme, du préjugé à l'extermination
8. Ex-Yougoslavie, le réveil des nationalismes
9. 1994, un génocide au Rwanda
10. Le racisme au quotidien
11. Insultes et propos racistes
12. Discriminations : le monde du travail
13. Discriminations : l'accès au logement
14. ...Agir ! Le racisme est un délit

Mots clés

Actualité, racisme, discrimination, esclavage.

Caractéristiques techniques

- Nombre de panneaux : 14, en format « roll-up » (toile 85 x 200 cm articulée autour d'un dérouleur, montée à l'aide de 2 ou 3 barres intégrées, avec housse de protection/transport)
- Poids total du kit : 42 kg
- Linéaire nécessaire : 21 mètres

Ressources associées à l'exposition

- Site web : <https://www.civimedias.fr/fr.html>

Conception et édition

Année de conception : 2016
 Concepteur/réalisateur : @Civimedias, Gamma-Rapho-Keystone
 Éditeur : Mairie de Toulouse

En France, le racisme n'est pas une opinion ;
 le racisme est un délit.
 Depuis 1972, la loi prévoit des peines d'amende
 voire d'emprisonnement à l'encontre de quiconque
 discrimine une personne (ou un groupe)
 en fonction de ses origines, de sa nationalité,
 de sa confession religieuse
 ou de la couleur de sa peau.

... AGIR, LE RACISME EST UN DÉLIT

■ L'arsenal juridique est important, il a été complété et renforcé à plusieurs reprises (Code pénal, Code du travail...) : propos injurieux, refus d'un bien ou d'un service, sélection au faciès, provocation publique à la haine... autant d'actes graves qui s'exposent à la sanction de la loi. En pratique, le combat juridique peut se heurter néanmoins à certaines difficultés :

■ La discrimination est rarement visible au grand jour ; les pratiques racistes sont généralement dissimulées et il est exceptionnel que leurs auteurs les revendiquent ou les reconnaissent ; aussi l'intention raciste des actes dénoncés est-elle la plupart du temps difficile à démontrer. La preuve n'est pas seulement matérielle, elle peut être apportée par les personnes ayant assisté aux faits ou constaté des pratiques illégales. Hélas, les victimes de racisme ont parfois du mal à convaincre les témoins d'accepter de les aider. Indifférence ? Lâcheté ? Crainte de représailles ? Pourtant, témoigner c'est dire non au racisme et c'est une façon d'exprimer sa solidarité.

■ Les affaires qui mettent en cause des écrits ou des propos diffusés publiquement (par les médias, la propagande électorale, l'affichage etc...) connaissent un délai de prescription très court (trois mois) : il s'agit donc de réagir vite.

■ Le développement de nouveaux moyens de communication fait surgir des défis inédits. Sur Internet par exemple, on recense aujourd'hui des centaines de sites racistes, négationnistes, violents et xénophobes, hébergés le plus souvent dans des pays où la législation est plus laxiste... Les réponses, juridiques ou techniques, ne sont pas évidentes.



TOUS DIFFÉRENTS nous sommes issus de milieux culturels divers



Il existe donc un nombre infini de cultures. Mais partout, et à toutes les époques, les hommes regardent le monde de leur propre point de vue. Ils ignorent ou rejettent les formes morales, religieuses, sociales qui leur paraissent éloignées de leur propre culture. C'est ce qu'on appelle l'« ethnocentrisme ».

Ainsi, de nombreux peuples se désignent comme les seuls hommes : par exemple, certains des habitants du cercle polaire s'appellent Inuit (la personne humaine), les habitants des Marquises s'appellent Ikena (êtres humains). Par contraste, les étrangers sont désignés par des termes péjoratifs : les Grecs les appelaient des barbares, les Européens des sauvages, les Dinka du Soudan appelaient leurs voisins du Congo des niam-niam.

Les sociétés occidentales ont tenté de reconnaître la diversité des cultures dans l'histoire. Elles ont émis l'idée d'une évolution : depuis les hommes des sociétés « primitives », qui seraient de grands enfants ou des témoins des temps préhistoriques, en passant par les cultures en « voie de développement », pour finir par la civilisation occidentale industrielle. Mais ce point de vue reste celui d'une seule culture : en réalité, toutes les sociétés ont le même poids dans l'histoire, et la même dignité.

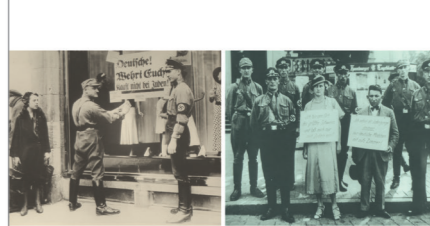


La culture est un ensemble qui comprend le langage, les moeurs, l'art, les techniques, les savoirs, la religion, le droit, l'économie, etc. Elle se transmet de génération en génération. Elle varie selon les époques et les lieux. Qui de comparable entre l'empire inca du Pérou et l'ancienne civilisation chinoise ? Entre la culture et celle de nos amis-américains-américains ? Ou encore entre ma culture et celle de quelqu'un qui vit à la montagne, à la mer ou de l'autre côté de la planète ?

Chaque culture affirme sa particularité en inventant de nouvelles manières de parler, de célébrer une fête, de partager un repas ou de construire un édifice par exemple. C'est pourquoi des cultures qui sont très proches se différencient aussi progressivement. On peut ainsi déceler la culture anglaise de la culture américaine, la culture française des années 1980 de celle des années 2000.

CIVIMÉDIAS

NAZISME, du préjugé à l'extermination



Le régime national-socialiste institué par Hitler à partir de 1933 repose sur un postulat simple : le peuple allemand appartient à la « race des seigneurs », toutes les autres nations doivent être regardées comme l'expression d'une sous-humanité. Systématiquement sont ainsi définies tous les groupes jugés inférieurs : Juifs, handicapés, Tziganes, homosexuels, témoins de Jéhovah... Ils doivent être tenus à l'écart pour préserver la « pureté de la race aryenne ». Tout un ensemble de règles et de lois les marginalisent et les excluent. Les premières mesures antijuives sont prises dès 1933 et se multiplient au cours des années : interdictions professionnelles, économiques, familiales, paiement d'impôts supplémentaires, confiscations, spoliation, regroupement forcé dans des quartiers déshabillés (ghettos), internement, exploitation par le travail...

En 1941, le port par les Juifs d'un insigne distinctif (étoile jaune) devient obligatoire. L'entreprise de destruction se met en place : privations multiples, famines provoquées, opérations systématiques d'émigration (notamment au moment de la progression du front vers l'Est) puis organisation de la mise à mort industrielle dans les camps d'extermination où les déportés de toute l'Europe sont gazés et brûlés.



■ Le régime nazi a assassiné 100 000 malades et handicapés allemands, les « libérant » d'une vie « qui ne méritait pas d'être vécue ».

■ Le nazisme a assassiné six millions de Juifs d'Europe pour l'unique raison qu'ils étaient Juifs.

■ Le nazisme a assassiné 500 000 Tziganes considérés comme « associés et parasites ».

■ Au total plus de huit millions de personnes ont ainsi été broyées par le délire raciste du pouvoir hitlérien.



CIVIMÉDIAS

Titre de l'exposition

51 Les génocides du XX^e siècle

Introduction

« Siècle des génocides », le XX^e siècle reste marqué par la volonté des pouvoirs en place de procéder à une destruction physique, intentionnelle, systématique et planifiée d'un groupe ou d'une partie d'un groupe ethnique. De façon novatrice, l'exposition propose

une étude comparée du génocide des Arméniens, des Juifs et des Tutsis. Elle met en lumière les caractéristiques communes mais aussi les spécificités qui caractérisent ces crimes.

Intentions pédagogiques

- Favoriser la réflexion et les échanges sur les questions des racismes et de l'antisémitisme, les mécanismes de la pensée qui les font naître ainsi que leurs conséquences
- Dans le cadre de la lutte contre les discriminations, inscrire cette démarche dans un parcours citoyen

Titre des panneaux

0. Panneau titre éditorial
 1. Définition du terme « génocide »
 2. Comparer pour mieux singulariser
 3. Le terreau génocidaire
 4. Herero et Nama, le premier génocide du siècle ?
- ### Le génocide des Arméniens
5. Le processus génocidaire
 6. La première phase du génocide avril - novembre 1915
 7. La seconde phase du génocide, octobre 1915 - décembre 1916
- ### La Shoah
8. L'étranglement 1933 - 1939 - 1941
 9. De l'enfermement à la décision
 10. Einsatzgruppen. Le début du grand massacre à l'Est, été 1941
 11. L'Aktion Reinhard

12. L'Europe d'Auschwitz-Birkenau
 13. Le silence du monde
 14. La fin de la civilisation juive d'Europe
 15. Les Sinti et les Roms
- ### Le génocide des Tutsi au Rwanda
16. Entrer dans l'évènement
 17. Les trois mois du génocide
 18. Hutu et Tutsi ne sont pas deux races
19. Guerre et génocide au XX^e siècle
 20. « Surtout les enfants... »
 21. Les procès
 22. Les procès
 23. Preuves - Négationnisme
 24. Les autres tueries de masse du XX^e siècle

Mots clés
Génocide, guerre, Shoah, négationnisme, discriminations.

Caractéristiques techniques

- Nombre de panneaux : 25, en format « roll-up » (toile 85 x 200 cm articulée autour d'un dérouleur, montée à l'aide de 2 ou 3 barres intégrées, avec housse de protection/transport)
- Poids total du kit : 40 kg
- Linéaire nécessaire : 60 mètres

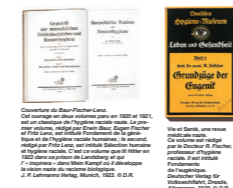
Public visé
A partir de 14 ans (public scolaire : recommandé de la 3^e à la terminale)

Ressources associées à l'exposition

- Livret d'accompagnement pédagogique de l'exposition à télécharger sur le site internet : www.memorialdelashoah.org/

Conception et édition
Année de conception : 2014
Concepteur /réalisateur : le Mémorial de la Shoah avec l'appui d'un comité scientifique.
Conception graphique : David Enon
Éditeur : Mairie de Toulouse

LE TERREAU GÉNOCIDAIRE



Recherche de photographes afro-américains dans les années 1920 et 1930 pour servir de modèles à la construction de l'identité raciale des groupes, peuples, nations et sous-peuples, comme le montre cet album de photographes afro-américains de l'époque. Les cartes postales étaient distribuées dans les écoles, les clubs sociaux, les réunions publiques, les fêtes locales et les fêtes nationales. © 2014, Musée de la Shoah de Toulouse.

Un terreau génocidaire se constitue en Europe occidentale de la seconde moitié du XIX^e siècle à la fin de la Grande Guerre.

Racisme
Naturalistes, anthropologues et philosophes croyaient alors que l'espèce humaine était divisée en races, une erreur scientifique aujourd'hui corrigée : les races humaines n'existent pas. Certains glissent du racisme – simple classification des races – au racisme, identifiant des races supérieures et des races inférieures. Ce racisme est la source des dérives idéologiques qui, étape par étape, conduisent aux génocides du XX^e siècle.

On identifie cependant dans ce mélange à dominante raciste des composants différents
L'un, issu des dérivés du darwinisme, s'inspire de la science – et singulièrement de la génétique – pour conférer à chaque membre d'une race une préséance de toute souillure – donc du mélange des races – et de dégénérescence – par élimination des porteurs de maladies héréditaires et des « vies sans valeur ». Ce racisme biologique est le fondement de l'idéologie nationale-socialiste. Il confère à la Shoah sa radicalité.

Pour le nationalisme turc, la race turque est supérieure aux autres. Il faut la rassembler et préserver sa pureté par l'exclusion des non-Turcs. Par leur présence majoritaire en Anatolie orientale, les Arméniens non-turcs et chrétiens de surcroît font obstacle à la réalisation du turanisme et du panturanisme.

Pour le colonialisme européen, convaincu de l'infériorité des races noires, l'Afrique noire est divisée en ethnies. Lorsqu'elles n'existent pas, comme c'est le cas dans le royaume du Rwanda, on les fabrique à partir de chantages sociaux. Ceux-ci légitiment le génocide des Tutsi.

PREUVES - NÉGATIONNISME



LE NÉGATIONNISME DÉSIGNÉ L'ENSEMBLE DES ATTITUDES ADOPTEES ET DES EXPLICATIONS FOURNIES POUR NIER LA RÉALITÉ DU CRIME.

Il est caractérisé par un refus de reconnaître les faits historiques. Cette attitude est souvent associée à une négation de la responsabilité humaine dans les crimes. Les négationnistes utilisent divers arguments pour nier la réalité du crime, souvent en s'appuyant sur des faits isolés ou en dénigrant les preuves historiques.

LA DÉFINITION DU MOT GÉNOCIDE

Article I
Le présent Convention définit le génocide, qu'il soit commis en temps de paix ou en temps de guerre, en un ou plusieurs des cas suivants :

Article II
Dans la présente Convention, le génocide désigne de l'un quelconque des actes ci-après, commis dans l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux, comme tel :

a) meurtre de membres du groupe ;
b) entrave à la procréation des membres du groupe ;
c) transfert intentionnel du groupe à des conditions de vie de telle nature qu'il entraîne la destruction physique totale ou partielle ;
d) mesures visant à entraver les mariages au sein du groupe ;
e) transfert forcé d'enfants du groupe à un autre groupe.



Génocide est un mot inventé à la fin 1942 par un juriste juif polonais réfugié aux Etats-Unis, Raphael Lemkin, un mot hybride, du grec genos (race, peuple) et du latin caedere (tuer).

Il est défini par la Convention sur la prévention et la répression du crime de génocide, adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU le 9 décembre 1948. Le génocide est défini comme l'acte de destruction physique totale ou partielle d'un groupe national, ethnique, racial ou religieux, comme tel.

Le génocide est défini comme l'acte de destruction physique totale ou partielle d'un groupe national, ethnique, racial ou religieux, comme tel.

Titre de l'exposition

16 bis Égalité, parlons-en ! (version juniors)

Introduction

Cet outil d'animation prolonge l'exposition n°16. L'exposition quiz junior est un concept novateur ayant pour fil conducteur des dessins originaux, détaillés, représentant des scénettes du quotidien vécues

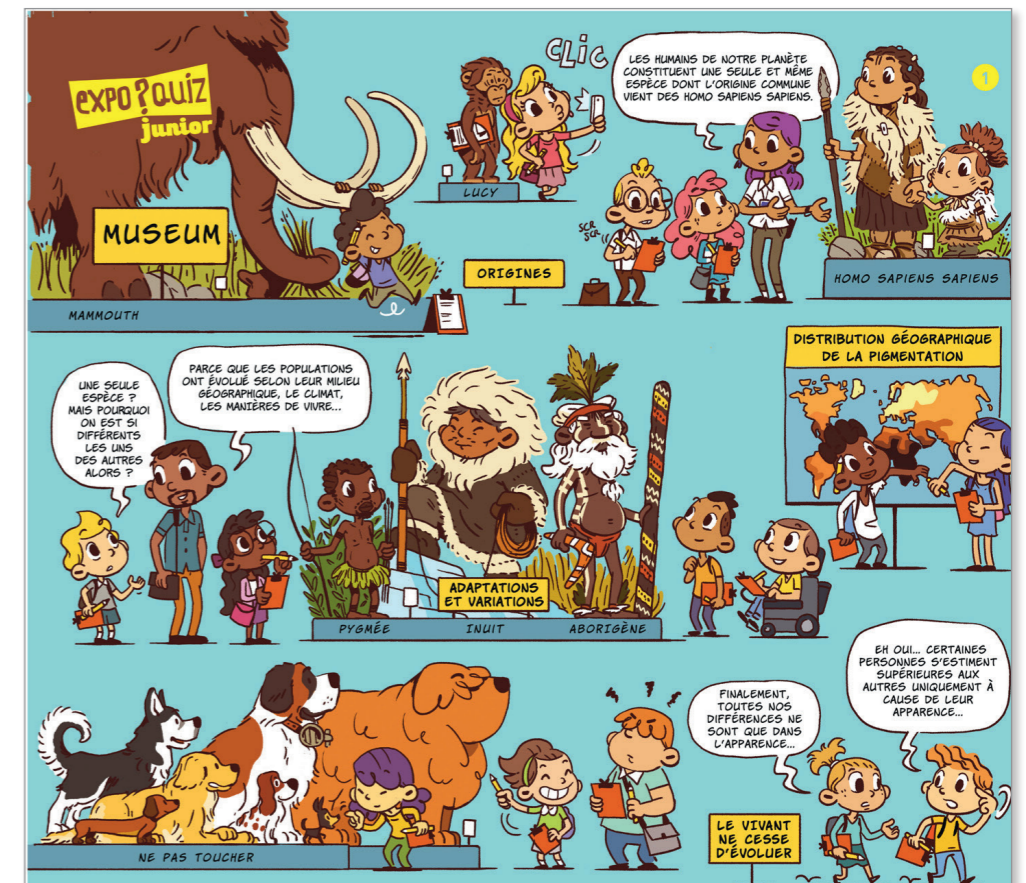
par les enfants et des questions qui permettent une découverte simple et ludique de l'égalité. Ce fil conducteur a vocation à susciter réflexion et échanges afin de favoriser le débat.

Intentions pédagogiques

- Améliorer, auprès des enfants, la compréhension des discriminations, prévenir ces dernières, lutter contre les pratiques discriminatoires et lever les clichés et les préjugés
- Outiller les partenaires du monde éducatif et les acteurs territoriaux pour leur permettre d'organiser et d'animer, de manière simple et autonome, des temps de débat et de réflexion entre enfants et de développer des actions sur cette thématique
- Répondre à la demande d'échanges et de débats entre jeunes

Titre des panneaux

1. Être différent physiquement
2. La diversité, une richesse
3. Les stéréotypes de genre
4. Les différentes formes de discriminations
5. Participer au mieux vivre ensemble



Observez... bien !

1. Les personnages ont des couleurs de peau différentes. À quoi est due cette différence ?

- À un pigment dans la peau qui réagit à la lumière et donne des teintes différentes
- Au fait qu'il existe plusieurs races humaines

Qu'en pensez-vous ?

2. Le dernier personnage dit "Certains personnes s'estiment supérieures aux autres (...)". Pourquoi ? À votre avis, dans quelle(s) situation(s) et qu'en pensez-vous ?

Différences

3. Comment appelle-t-on le fait de traiter différemment quelqu'un en raison de différences ?

- Une discrimination
- Un préjugé
- Du racisme



Évolution



Égalité, parlons-en !

Une création :

Avec le soutien de :

En partenariat avec :

Mairie de Toulouse

Toulouse en grand !

Mots clés

Droits humains, quiz, égalité, discrimination, vivre ensemble.

Caractéristiques techniques

- Nombre de panneaux : 5, en format « roll-up » (toile 85 x 200 cm articulée autour d'un dérouleur, monté à l'aide de 2 ou 3 barres intégrées, avec housse de protection/transport)
- Poids total du kit : 15 kg
- Linéaire nécessaire : 8 mètres

Ressources associées à l'exposition

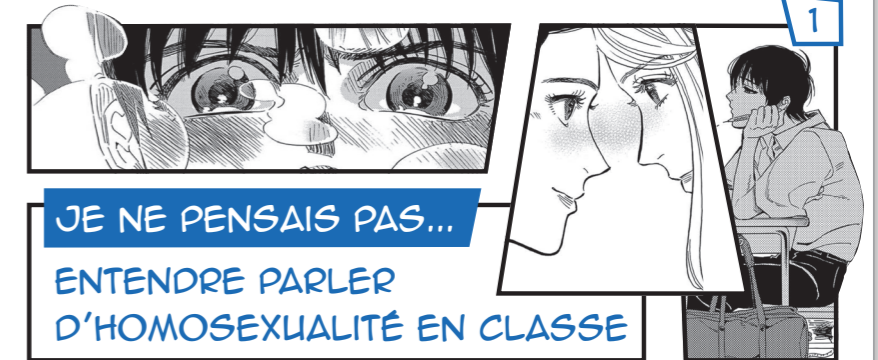
- Guide pratique d'utilisation
- Quiz « Vos réponses ! »
- Quiz « Solutions ! »

Conception et édition

Année de conception : 2017

Concepteur/réalisateur : Le Moutard

Éditeur : Mairie de Toulouse, Acisé



L'ÉDUCATION SEXUELLE, UNE AFFAIRE DE FAMILLE OU UN APPRENTISSAGE SCOLAIRE ?

Certains adultes considèrent les relations amoureuses comme relevant de la sphère privée. A l'école, les programmes abordent les différentes formes de relations amoureuses. La relation hétérosexuelle est la plus courante mais pas la seule possible. Tous les couples peuvent officialiser leur relation avec un PACS (Pacte Civil de Solidarité) depuis 1999 et se marier depuis 2013 en France.

DEPUIS JUILLET 2015,
LA LUTTE CONTRE L'HOMOPHOBIE
ET LES LGBT-PHOBIES EN GÉNÉRAL EST INSCRITE
DANS LES INSTRUCTIONS OFFICIELLES DE L'ÉCOLE AU LYCÉE.

DES ADOLESCENT.E.S AU LYCÉE :



POURQUOI J'ENTENDS SI PEU PARLER D'HOMOSEXUALITÉ ?

Dans certaines familles, la sexualité est taboue, donc l'homosexualité encore plus. Les religions sont généralement peu favorables aux orientations amoureuses non-hétérosexuelles. Ceci s'explique par le contexte historique de transcription des textes sacrés. À l'époque, perpétuer l'espèce était une question de survie. Au XXI^{ème} siècle, l'époque, les mentalités et les lois ont changé, chacun a le droit de se forger sa propre opinion sur un sujet. Cependant, rejeter l'homosexualité revient à exclure des personnes humaines qui ont les mêmes besoins que toi : aimer et être aimé.e.



Lexique : **LGBT** signifie **L**esbien, **G**ay, **B**isexuel.le et **T**ransgenre. Parfois, tu verras en plus, les lettre **Q** pour les **Q**ueers qui refusent un genre et **I** pour Intersexe.



Titre de l'exposition

53 Sélection des donneurs de sang : entre nécessité et excès

Introduction

Cette exposition, réalisée par le collectif associatif Homodonneur, s'intéresse à la sélection des donneurs. Elle aborde l'histoire récente de la transfusion en France puis les débats, actuels, sur sa sécurité sanitaire. Elle évoque les excès de la sélection, notamment pour les donneurs de sang ayant eu ou ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes, tout en insistant sur la nécessité de sélectionner les donneurs pour éviter tout risque.

L'objectif est que le don du sang pour tous devienne enfin une réalité, sans aucune abstinence sexuelle de quelque durée que ce soit, pour une réintégration des donneurs de sang homosexuels aux mêmes conditions que les autres donneurs. Chaque donneur homosexuel se définit d'abord comme un donneur de sang avant de se définir par son orientation sexuelle, bien qu'exclu du don pour relations homosexuelles.

Intentions pédagogiques

- Expliquer en quoi l'élaboration de critères de sélection des donneurs de sang est primordiale quant à la recherche d'une sécurité transfusionnelle optimale
- Expliquer que cette élaboration doit s'effectuer en tenant compte des modes de vies réels des donneurs de sang et de leur capacité à comprendre et respecter la réglementation édictée

Titre des panneaux

1. Qu'est-ce que le don du sang ?
2. Des pionniers aux trente glorieuses transfusionnelles
3. L'émergence du VIH /SIDA
4. Le scandale du sang contaminé
5. La sélection commence
6. Confirmation de l'exclusion, début de la contestation
7. La situation dans le monde pour le don du sang vis-à-vis des HSH (hommes qui ont des rapports sexuels avec d'autres hommes)
8. La ceinture de chasteté
9. Acteurs en présence pour l'arrêté ministériel du 5 avril
10. Le don du plasma sécurisé par quarantaine
11. Nécessité de sélectionner les donneurs de sang
12. Autres exclusions
13. Excès des mesures actuelles et évolutions espérées
14. Remerciements et sources

Mots clés

Don de sang, critères sélection des donneurs, sécurité sanitaire.

Caractéristiques techniques

- Nombre de panneaux : 14, en format « roll-up » (toile 85 x 200 cm articulée autour d'un dérouleur, monté à l'aide de 2 ou 3 barres intégrées, avec housse de protection/transport)
- Poids total du kit : 70 kg
- Linéaire nécessaire : 21 mètres

Public visé

A partir de 16 ans

Conception et édition

Année de conception : 2018

Concepteur/réalisateur : Collectif associatif Homodonneur

Éditeur : Mairie de Toulouse

SELECTION DES DONNEURS DE SANG : ENTRE NECESSITE ET EXCES

Qu'est-ce que le don du sang ?

DEFINITION
Le don du sang est l'acte médical par lequel une partie du sang d'un donneur sélectionné est prélevé et analysé afin d'être utilisé pour des transfusions médicales, qui est donc injecté à des patients ayant besoin de produits sanguins : les receveurs.

On distingue
Le don de sang total à partir duquel sont préparés divers produits sanguins : concentré de globules rouges, concentré de plaquettes unitaires et plasma pour fractionnement en diverses protéines.
Des dons plus spécifiques, comme ceux de plasma ou de plaquettes, effectués par aphérèse (technique qui retire du sang du donneur un composant particulier et lui restitue les autres).

Le don de sang sauve actuellement 500 000 personnes chaque année en France, ce qui nécessite le prélèvement de 10 000 poches de sang par jour.

UN PEU D'HISTOIRE !
Cette thérapeutique a une histoire relativement contemporaine. C'est au 17ème siècle que les premières expériences apparaissent.
C'est ensuite au cours de la Première Guerre mondiale que des progrès significatifs dans le prélèvement du sang apparaissent, puis au cours de la deuxième guerre mondiale que de nouveaux progrès se font concernant la conservation des produits.

Illustration du principe de transfusion de « bras à bras » présentée par le médecin suisse J. Roussel, et « La Gazette des Médecins » (1867). Première application sur les territoires des combats lors de la guerre franco-allemande de 1870.

Illustration d'une transfusion effectuée en 1872 par James Watson Andrew. Ces illustrations anglaises apportent sa contribution à la technique transfusionnelle en portant attention à une femme de sang et un système d'une hémostase du point-pour-point.

Le système Weiss et les groupes sanguins A, B et O ont été découverts en 1901. Le groupe AB a été découvert un an plus tard, en 1902.

Transfusions réalisées à l'aide du dispositif conçu par le docteur Abensang (1875).

Photographie montrant la première transfusion médicale avec du sang anticoagulé. Le 9 novembre 1914.

Photographies prises dans les premières années du 20e siècle :
- Transfusion « directe » effectuée sans connexion directe entre les systèmes vasculaires du donneur et du receveur.
- Transfusion sanguine réalisée dans le service du professeur Théodore Yoffier à l'Hôpital Beaujon, en région parisienne. L'innovation, ici, est faite entre l'artère veineuse droite du donneur et la veine veineuse de la jambe droite du receveur.

Quatre photographies décrivant une transfusion semi-directe (connexion des systèmes vasculaires du donneur et du receveur par l'intermédiaire d'un tube) effectuée au début de la Première Guerre mondiale (1914 ou 1915) dans un hôpital français de terrain.

La loi du 21 juillet 1952
jette les bases du système transfusionnel français en instaurant des principes éthiques fondamentaux, une « éthique de la transfusion » : BÉNÉVOLAT, VOLONTARIAT, ANONYMAT, ABSENCE DE PROFIT.
Ils garantissent une sécurité maximale dans la mesure où le don n'est pas fait de manière intéressée et le donneur n'a donc pas d'incitation à mentir sur ses caractéristiques médicales et comportementales.

Cette exposition s'intéresse à la sélection des donneurs. Elle aborde l'histoire récente de la transfusion en France puis les débats actuels sur sa sécurité sanitaire. Elle évoque les excès de la sélection, notamment pour les donneurs de sang masculins ayant eu ou ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes, tout en insistant sur la nécessité de sélectionner pour éviter tout risque.

SELECTION DES DONNEURS DE SANG : ENTRE NECESSITE ET EXCES

10 Le don du plasma sécurisé par quarantaine

Tu as + de 18 ans ?
Tu n'as pas changé de partenaire sexuel depuis 4 mois ?
Tu fais + de 54 kgs ?
Alors tu peux ..

Donner ton plasma ! comment faire ?

1. Je prends rdv à l'EFS*
2. Je réponds avec sincérité au médecin
3. Je donne mon plasma
4. 2 mois plus tard, si je n'ai pas changé de partenaire...

* Si je me présente à l'EFS* pour me faire tester et faire ainsi ma poche de plasma.
OU je ne suis pas éligible. Merci d'avoir fait la démarche.

La possibilité offerte aux hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes de pouvoir donner son plasma dans les mêmes conditions que les autres donneurs marque un tournant dans l'histoire du don du sang pour tous ! Les HSH sont désormais en mesure de montrer que leur sang donné ne présente pas plus de risque que les autres.

Le plasma, c'est quoi ?
C'est la fraction liquide du sang qui reste une fois que l'on a extrait les éléments figurés (globules rouges, globules blancs et plaquettes). C'est un liquide de couleur jaune, constitué d'eau, de sels minéraux, de protéines plasmatiques (albumine, anticorps, facteurs de coagulation, etc...) qui est soit transfusé tel quel, soit fractionné en divers médicaments.

Le don de plasma sécurisé, mode d'emploi :
La poche de plasma prélevée est congelée, le donneur, à l'occasion de son prochain don effectué 60 jours après est à nouveau testé. S'il n'y a aucun problème, la poche est ainsi libérée et utilisée.
Pour pouvoir donner son plasma il faut respecter les choses suivantes spécifiques à ce type de don :
- Faire plus de 54 kg
- Faire vérifier son capital veineux en prenant son rendez-vous (pour le premier don de plasma)
- Bien boire avant le prélèvement (de l'eau, pas d'alcool !!!)
Et comme pour tout type de don, il est primordial de répondre avec sincérité à chacune des questions posées lors de l'entretien médical :
vosre santé comme celle des receveurs en dépend !
Le don s'effectue via un kit de prélèvement à usage unique et stérile, en séparant le plasma (envoyé vers une poche) des cellules sanguines (réinjectées au donneur) pour une durée moyenne de 45 minutes. (Prévoir 1h à 1h30 tout compris : entretien, prélèvement, collation)

Titre de l'exposition

64 Je ne pensais pas

Introduction

« Cette exposition te propose un parcours inattendu, un voyage vers l'intérieur de toi, sur des sujets qui ne t'ont peut-être jamais effleurés. Ils touchent à l'intime, à l'identité, aux désirs amoureux et interrogent ton rapport aux autres. Ils participent à des questions fondamentales : Qui suis-je ? Quels sont mes désirs ?

Comment je me comporte face à la différence ? L'école se saisit de plus en plus de ces thématiques qui sensibilisent à l'altérité et façonnent le vivre-ensemble. Les panneaux apportent des éléments de compréhension et peuvent t'aider à trouver des réponses. »

Intentions pédagogiques

- Cette exposition est prioritairement destinée à un public 11-18 ans
- Elle aura notamment pour vocation d'accompagner les interventions de la Fondation Le Refuge dans les établissements scolaires (collèges et lycées) et pourra servir de support de médiation auprès de la jeunesse pour tout intervenant

Titre des panneaux

- Introduction
1. Je ne pensais pas... entendre parler d'homosexualité en classe
 2. Je ne pensais pas... entendre parler de transidentité en classe
 3. Je ne pensais pas... m'interroger sur mon orientation amoureuse
 4. Je ne pensais pas... être rejeté-e
 5. Je ne pensais pas... avoir un comportement homophobe ou transphobe
 6. Je ne pensais pas... avoir besoin d'aide
 7. Je ne pensais pas... quitter mon lieu de vie, être hébergé-e par Le Refuge
 8. Je ne pensais pas... être sensible aux discriminations, devenir bénévole
 9. Planisphère et chronologie : l'état du monde sur les droits et les persécutions LGBT
 10. Panneau des visages : sauras-tu reconnaître ces personnalités LGBT du monde artistique, sportif, politique, littéraire ou scientifique ?

Mots clés

Homosexualité, transidentité, lutte contre les discriminations, engagement associatif

Caractéristiques techniques

- Nombre de panneaux : 11, en format « roll-up » (toile 100 x 200 cm articulée autour d'un dérouleur, montée à l'aide de 3 barres intégrées, avec housse de protection/transport)
- Poids total du kit : 37,4 kg
- Linéaire nécessaire : 12 mètres

Ressources associées à l'exposition

Version de l'exposition empruntable auprès de la Fondation Le Refuge : 11 panneaux plastifiés 80 cm x 40 cm avec oeillots
Possibilités d'interventions en milieu scolaire par la Fondation Le Refuge
Contact : toulouse@le-refuge.org

Conception et édition

Année de conception : 2020
Concepteur/réalisateur : Fondation Le Refuge, Arc en Ciel Toulouse - Occitanie, Mairie de Toulouse
Conception graphique : Bruno Perier
Éditeur : Mairie de Toulouse

2

JE NE PENSAIS PAS... ENTENDRE PARLER DE TRANSIDENTITÉ EN CLASSE

PEUT-ON S'INTERROGER SUR SON IDENTITÉ DE GENRE ?
Parfois, une personne ressent un sentiment fort et profond d'être né.e dans le « mauvais » corps. Le sexe de naissance ne correspond pas toujours au genre ressenti. Il en résulte une souffrance psychique longue et intense qui fragilise énormément. Sous certaines conditions, une personne peut décider d'entamer une transition et changer de genre. La transition peut commencer par un simple changement d'habits, de prénom, et continuer avec une prise d'hormones, jusqu'à une opération chirurgicale de réassignation sexuelle, ou non.

LA TRANSIDENTITÉ N'EST PLUS CONSIDÉRÉE COMME UNE MALADIE MENTALE EN FRANCE DEPUIS 2010.

DÈS ENFANTS OU ADOLESCENTS TRANSGENRES EN ÂGE D'ÊTRE À L'ÉCOLE ET AU LYCÉE :

COMMENT ME COMPORTER AVEC UNE PERSONNE TRANSGENRE ?
Il y a autant de transitions que de personnes trans. Interroger une personne sur les détails de sa transition est inapproprié car c'est très intime. La transition est une épreuve longue et difficile. **Il est important de nommer la personne suivant le pronom (il ou elle) et le prénom choisis.** Il vaut mieux éviter de demander le « prénom d'avant », car toutes les démarches entreprises visent à l'oublier.

10

PANNEAU DES VISAGES

S'AURAS-TU RECONNAÎTRE CES PERSONNALITÉS LGBTQI+ DU MONDE ARTISTIQUE, SPORTIF, POLITIQUE, LITTÉRAIRE OU SCIENTIFIQUE ?

CITÉ CITOYEN-NE - Tu donnes de la voix

Mahdi

Citoyen, Auteur, Interprète engagé

Mahdi nous livre sa vision de la société au travers de ses écrits, de son slam. Engagé poétiquement, il délivre des textes ancrés dans la réalité, nourris de ses expériences et de ses rencontres. Mahdi vante le bienfait du dire, le pouvoir des mots et nous pousse à nous questionner, à faire évoluer notre regard.

*Ce que je crois c'est que lorsque se dessine un air rageur, c'est que quelque part la différence fait peur (...)
Et pour ma part si j'ai découvert la richesse des mots et l'importance de ne pas les faire,
c'est aussi quelque part parce que j'ai échappé d'un handicap moteur (...)
Et même si on passe pour un cinglé ou que l'on déclenche l'hilarité,
il est important de garder en tête que notre différence c'est notre singularité...*

Extrait du texte La Peur (Mahdi Sene)



Titre de l'exposition

48 Jouons ! Ensemble considérons nos talents !

Introduction

Jouer de ses émotions / Jouer de son charme
 Jouer à l'ensemble / Jouer à l'écoute
 Jouer à l'instinct / Se jouer des limites
 Se mettre à la place de l'autre / créer / interpréter / être réactif / improviser
 Autant de talents -du plus ordinaire au plus extraordinaire- mis en images, pour valoriser des personnes et des structures qui oeuvrent dans le milieu du handicap.
 Par leurs énergies et volontés, elles font avancer les choses, repoussent les limites et participent à chan-

ger l'image que l'on peut avoir du handicap.
 L'exposition se dévoile autour du verbe jouer et de la notion de talent.
 Les photos valorisent des personnes au travers d'actions réelles ou imaginaires : sport, travail, création artistique, vie quotidienne... Images et textes s'associent pour montrer une vision positive du monde du handicap et amener notre regard à évoluer sur ces différences.
 Alors, jouons-nous de nos a priori et apprenons encore et toujours les uns des autres.

Intentions pédagogiques

- Comprendre l'autre
- « Jouer à l'autre » (se mettre à la place de l'autre)

Titre des panneaux

1. Panneau de présentation de l'exposition
2. Malentendants - Spectacle Break & Sign /danse hip-hop et langue des signes
3. Mise en situation de handicap - Se mettre à la place de l'autre / Clae Tibavous
4. Trisomie - Mathilde - danseuse
5. Trisomie 2 - Christopher - batteur
6. Handicap moteur - Sophie - comédienne / troupe Hocus Pocus
7. Handicap moteur 2 - Stade toulousain handisport
8. Handicap moteur 3 - Travailler son imaginaire Alexia - Games of Throne
9. Handicap moteur 4 - UMen- Joelette
10. Handicap moteur 5 - Kevin - Salle de musculation
11. Cécité / Torball – Jean-Michel et joueurs
12. Autisme - Sociabilité au travail / Witoa
13. Déficience mentale - Elie - photographe
14. Déficience mentale - Manuel - Star Wars

Mots clés

Handicap, sociabilité, talents.

Caractéristiques techniques

- Nombre de panneaux : 14, en format « roll-up » (toile 85 x 200 cm articulée autour d'un dérouleur, montée à l'aide de 2 ou 3 barres intégrées, avec housse de protection/transport)
- Poids total du kit : 42 kg
- Linéaire nécessaire : 21 mètres

Ressources associées à l'exposition

- 14 impressions photo (100 x 120 cm)
- Film making off - audiodécrit et sous titré - copiable sur clé USB
 Auteur : Loran Chourrau - Collectif le Petit Cowboy
- Carnet de jeux accompagnant l'exposition

Conception et édition

Année de conception : 2016
 Concepteur/réalisateur : Loran Chourrau - Collectif le Petit Cowboy
 Éditeur : Mairie de Toulouse

Toulouse accessible

ENSEMBLE CONSIDÉRONS NOS TALENTS



ÊTRE AUTONOME
 JOUER EN TRAVAILLANT

WITOA magasin associatif de jeux et de livres

Le Petit Cowboy

JOUONS !

MOTS CROISÉS

Trouve les solutions à ces mots croisés autour des thématiques de l'autisme et du jeu. Tu trouves la grille dans le carnet de jeu de l'exposition. Tu peux la télécharger ici : www.lespetitcowboy.com/jouons

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								

MAIRIE DE TOULOUSE

Espace des diversités et de la laïcité

LE PETIT COWBOY

Toulouse accessible

ENSEMBLE CONSIDÉRONS NOS TALENTS



SAVOIR REGARDER
 JOUER AVEC LES CLICHÉS

Elie

Elie fait partie de ces personnes dont le handicap ne se voit pas au premier abord. Autiste à l'âge adulte, Elie aspire à une vie simple mêlant son travail de cuisinier et ses passions. En voici une : la photographie. Ses yeux brillent de joie lorsqu'il aborde le sujet. Mais il y a une différence entre être amateur et être professionnel. Pour Elie, être un professionnel ne se résume pas à avoir un appareil photo performant, à avoir un bon œil et à être capable de saisir le moment idéal. Il faut aussi savoir attendre le bon moment, être patient, transformer pour l'occasion son objet en studio photo, etc.

JOUONS !

COLORIAGE ET JEU À POINTS

Mets de la couleur sur l'appareil photo d'Elie et relie les points ! Tu trouves les images dans le carnet de jeu de l'exposition. Tu peux le télécharger ici : www.lespetitcowboy.com/jouons



MAIRIE DE TOULOUSE

Espace des diversités et de la laïcité

LE PETIT COWBOY

Titre de l'exposition

54 Adapta'cup : « Ensemble, tous différents »

Introduction

Des agents de la Mairie de Toulouse et de Toulouse Métropole -hommes, femmes, sportifs, non sportifs, en situation de handicap ou non- ont participé à un tournoi de rugby handisport au cours d'un challenge avec 11 autres entreprises constituant chacune une équipe. Dénommé « Adapta'cup », ce tournoi a été organisé par le club d'entreprises Ambition Toulouse Métropole en partenariat avec le Stade Toulousain Rugby Handisport. En s'engageant dans cette compétition, l'équipe a balayé les préjugés sur les personnes en situation

de handicap, démontrant que leur inclusion dépend du changement des regards et des comportements de tous. En pratiquant ce sport d'équipe sur fauteuil roulant, les joueurs ont découvert les difficultés auxquelles les personnes en situation de handicap sont quotidiennement confrontées mais aussi la richesse apportée par le vivre ensemble. Avec un message : « Sur le terrain comme dans la ville, dans le sport comme au travail, c'est ensemble, dans la diversité, que l'on réussit. »

Intentions pédagogiques

- Lutter contre les préjugés
- Permettre de comprendre les difficultés auxquelles sont confrontées les personnes en situation de handicap dans le quotidien et dans le cadre professionnel

Titre des panneaux

- | | |
|------------------------------------|---|
| 1. Éditorial | 7. Comprendre l'autre |
| 2. De la considération pour tous | 8. Une nécessaire accessibilité pour tous |
| 3. Un exemple de mixité | 9. Solidarité : partout, toujours |
| 4. Des valeurs pour vivre ensemble | 10. Le sport pour tous |
| 5. Changer de regard | 11. Un modèle à suivre |
| 6. Au-delà des différences | 12. Une belle leçon de vie |

Mots clés

Handicap, inclusion, solidarité.

Caractéristiques techniques

- Nombre de panneaux : 12, en format « roll-up » (toile 85 x 210 cm articulée autour d'un enrouleur, montée à l'aide de 2 ou 3 barres intégrées, avec housse de protection/transport)
- Poids total du kit : 36 kg
- Linéaire nécessaire : 18 mètres

Public visé


A partir de 12 ans

Conception et édition

Année de conception : 2018

Concepteur/réalisateur : Mairie de Toulouse, Toulouse Métropole

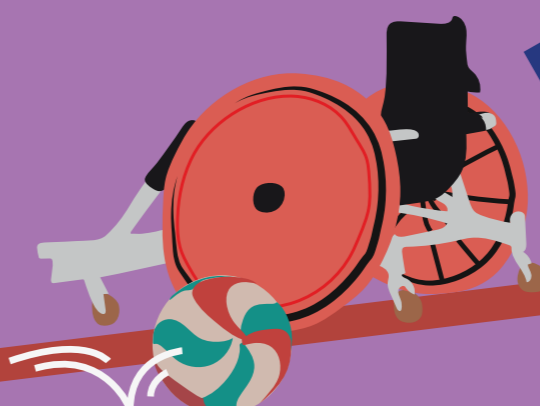
Éditeur : Mairie de Toulouse



Christophe Deylaud
DOMAINE SENIORS - DIRECTION DES SOLIDARITÉS ET DE LA COHÉSION SOCIALE

De la considération pour tous

“ Pendant ce tournoi, je n'ai pas coaché des personnes en situation de handicap ou pas. J'ai managé une équipe de sportifs où chaque joueur était attentif à sa performance. ”




Koson Christiane
DIRECTION DU NUMÉRIQUE

Des valeurs pour vivre ensemble

“ En participant à l'Adapta'cup, j'ai vécu un vrai moment d'échange et de partage. Il y avait de l'intelligence, de l'abnégation, de la perspicacité, de la solidarité... donc de belles valeurs ! ”



Jean-Baptiste Collignon-Buisson
DÉLÉGATION AUX ESPACES URBAINS CYCLE DE L'EAU

une belle leçon de vie

“ Dans ce tournoi de rugby handisport, comme dans le monde professionnel, nous poursuivons tous le même but. C'est une belle leçon de vie. ”



Titre de l'exposition

60 Cité Citoyen.ne

Introduction

Ce projet photographique met en lumière des personnes engagées participant activement à la vie de la Cité, ayant décidé que leur handicap ne serait pas un frein à leurs envies, rêves, projets, talents. Au travers des portraits, une multiplicité d'actions est révélée.

Autant de signes d'engagements citoyens, ayant en commun l'ouverture à l'Autre ; ce qui constitue le socle de la citoyenneté. Que ce soit sur un terrain artistique, technologique, sportif, médiatique, culturel, sociétal...

chaque participant-e nous fait découvrir des envies et des projets ambitieux.

Ces acteurs et actrices de leur propre vie ont un point de vue précis sur ce qu'il est nécessaire de mettre en place pour faire avancer les choses. Ils font de leurs différences une véritable force et promeuvent, au quotidien, une société ouverte, inclusive et accessible. Pour relier toutes ces histoires, un pavillon de gramophone est intégré comme objet « totem » pour symboliser ce qui porte la voix, fait passer des messages, amplifie un acte...

Intentions pédagogiques

- Mener une réflexion assez large sur handicap et citoyenneté
- Où et comment la citoyenneté peut-elle s'exprimer ?

Titre des panneaux

- | | |
|-------------------------------------|-----------------------------|
| 1. Panneau de présentation | |
| 2 à 13. Pas d'ordre de présentation | |
| Tu donnes de la voix | Tu ne crois pas aux limites |
| Tu transformes les choses | Tu mets en scène la vie ! |
| Tu crées du lien | Tu partages |
| Tu t'ouvres au(x) monde(s) | Tu t'exprimes |
| Tu t'engages | Tu transmets |
| Tu facilites l'accès à la culture | Tu socialises et tu mixes ! |

Mots clés
Handicap, citoyenneté.

Public visé
Tout public

Caractéristiques techniques

- Nombre de panneaux : format de présentation au choix de l'emprunteur, 13 panneaux en format « dibond » ou « roll-up »
 - dibonds 3 mm : 1 panneau de 80 x 40 cm + 12 panneaux de 75 x 150 cm
 - « roll-up » (toile 85 x 200 cm articulée autour d'un dérouleur, montée à l'aide de 2 ou 3 barres intégrées, avec housse de protection/transport)
- Poids total du kit : dibonds 45 kg / « roll-up » 45 kg
- Linéaire nécessaire : dibonds 20 mètres / « roll-up » 12 mètres

Ressources associées à l'exposition

- Livret Cité citoyen.ne, Lوران Chourrau-Collectif Le petit cowboy

Conception et édition

Année de conception : 2019
 Concepteur/réalisateur : Lوران Chourrau
 - Collectif le Petit Cowboy
 Éditeur : Mairie de Toulouse





Albertine YANKULIJE

Agente administrative
Direction des solidarités et
de la cohésion sociale

*Réfugiée, je suis arrivée en France à 33 ans.
J'ai été veuve un an après. Avec trois enfants,
j'ai gardé le sourire et la force de vivre.
Je n'ai pas eu le temps de m'apitoyer
sur mon sort. J'ai cherché sans cesse
« comment améliorer mon lendemain ».
Surtout je me suis dit : « Pour moi, ma carrière
est ratée. Comment rattraper le sort
de mes enfants ? » Elles qui n'ont rien
demandé, mais qui pourtant, voudront
bien être comme les autres !*

Titre de l'exposition

49 Les violences faites aux femmes

Introduction

Il est habituel, pour parler des femmes, d'utiliser des expressions toutes faites du type le "beau sexe" ou le "sexe faible". Si la première formule n'est pas usurpée, la seconde est totalement injustifiée, les femmes étant génétiquement plus résistantes que ne le sont les hommes, dont la force réside essentiellement dans une masse musculaire plus importante. Donc, si

arbitrairement le critère choisi est la force, il n'y a pas de justification à la domination que les hommes ont fait et font toujours subir abusivement aux femmes, depuis la nuit des temps et dans la plupart des sociétés, à l'abri de traditions incertaines ou d'obscurités raisons culturelles ou religieuses.

Intentions pédagogiques

- Établir une typologie complète des violences imposées aux femmes dans le monde afin de poser les définitions
- Proposer tout au long de cette typologie des données qualitatives et quantitatives afin de mesurer les phénomènes

Cette exposition est une exposition « bilan permanent » : comme toutes les expositions d'actualité, elle est à jour des données statistiques connues en 2016.

Titre des panneaux

- | | |
|---------------------------------|--|
| 1. Titre et Introduction | 8. L'inceste |
| 2. Les mariages forcés | 9. La prostitution |
| 3. Les violences conjugales | 10. Les viols collectifs ou « tournantes » |
| 4. Les violences psychologiques | 11. L'esclavage |
| 5. Les violences verbales | 12. Les mutilations sexuelles |
| 6. Les crimes d'honneur | 13. Les conséquences sur les enfants |
| 7. Les viols | 14. Le non-accès aux droits |

Mots clés

Actualité, droit des femmes, violences, discrimination.

Public visé

A partir de 12 ans

Caractéristiques techniques

- Nombre de panneaux : 14, en format « roll-up » (toile 85 x 200 cm articulée autour d'un dérouleur, montée à l'aide de 2 ou 3 barres intégrées, avec housse de protection/transport)
- Poids total du kit : 42 kg
- Linéaire nécessaire : 23 mètres

Ressource associée à l'exposition

- Copiable sur une clé USB
- Une série de posters sur les violences faites aux femmes

Conception et édition

Année de conception : 2016
 Concepteur/réalisateur : @ Civimédias, Valmy
 Éditeur : Mairie de Toulouse

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

VIOLENCES VERBALES



Les violences verbales, dont on peut admettre qu'elles fassent partie des violences psychologiques, sont difficiles à qualifier. Elles sont cependant l'un des moyens les plus quotidiens pour entretenir banalement l'inacceptable : le dénigrement, la discrimination coutumière au sein de nos sociétés. Les violences verbales peuvent aussi être des sources de blessures morales ou psychologiques. Dépassées ou irrespectueuses, elles sont les armes de la médiocrité.

- Il existe plusieurs niveaux d'agressions verbales : le modèle courant à base de grossièretés souvent sexistes, les agressions en couple ou au travail (désobligeance, mépris et agressivité), la condescendance autoritaire envers l'autre afin de le dominer...
- 1 femme sur 4 est victime d'agressions verbales sur son lieu de travail.
- Les violences verbales, classées comme contraventions, ne sont pas considérées comme des infractions graves et n'entraînent pas de peines de prison. Néanmoins, elles font partie des atteintes à l'intégrité de la personne, au même titre que les autres formes de violences (les menaces sont prévues par les articles 222-17 et suivants du Code pénal, les injures par les articles R 621-1 et suivants, la diffamation raciale par les articles R 624-3 et suivants). La Cour de Cassation a aussi indiqué qu'« une simple agression verbale ne constitue pas [par elle-même] un acte de violence » (Cass, Crim : 3 septembre 2002 n°01-86950).

CIVIMÉDIAS
<https://www.civimedias.com>

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

VIOLS



Que dit la loi ? : « Tout acte de pénétration sexuelle, de quelque nature qu'il soit, commis sur la personne d'autrui par violence, contrainte, menace ou surprise est un viol ! » Par la loi du 23 décembre 1980, cette définition permet de reconnaître le viol conjugal ; il n'y a plus de « devoir conjugal » ; l'acte sexuel n'est possible que s'il y a consentement mutuel. C'est par un arrêt du 5 septembre 1990 que la Cour de Cassation a reconnu la qualification pénale de viol entre époux.

- En France, par la loi du 9 mars 2004, le délai de prescription est maintenant de 20 ans après la majorité. La peine encourue par l'auteur d'un viol est de 15 ans. La peine peut être aggravée à 20 ans en application de l'article 222-24 du Code pénal en fonction de différents critères : s'il a entraîné une mutilation ou une infirmité permanente, s'il est commis sur un mineur de moins de 15 ans ou une personne vulnérable, s'il est commis par un ascendant naturel ou toute personne ayant autorité sur la victime et qui en abuse, s'il est commis sous la menace d'une arme, s'il est commis par plusieurs personnes.
- En vertu de l'article 222-25, si le viol a entraîné la mort de la victime, la sanction est de 30 ans. Par l'article 222-25 du Code pénal, le viol est un crime, même entre époux, quand un des deux conjoints contraint l'autre à une relation sexuelle. La sanction est de 10 ans.

CIVIMÉDIAS
<https://www.civimedias.com>

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

MARIAGES FORCÉS



Le mariage d'amour, rêve des filles et des garçons, n'est pas la règle pour tous. Par tradition ou par intérêt, des jeunes gens sont mariés par leurs parents ; les filles sont, le plus souvent, les victimes de ces transactions contraires au Code civil français et à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 qui stipule dans son article 16, alinéa 2 : « le mariage ne peut être conclu qu'avec le libre consentement des futurs époux ».

- En 2015, plus de 20 000 adolescentes ont accouché chaque jour, soit 7,3 millions de naissances. 1 % de ces naissances ont pour conséquence le décès de la mère (Unfpa - 2016).
- Le mariage forcé consiste à unir une jeune femme, ou une très jeune fille, avec un homme qu'elle n'a jamais vu, dont l'âge est sans rapport avec le sien et avec qui elle ne veut pas vivre.
- Obtenir par le chantage ou la menace, ce type d'unions a souvent des conséquences dramatiques : grossesses non désirées, violences physiques, séquestrations, dépressions et, dans certains cas, échec scolaire ou abandon de la scolarité.
- Le mariage forcé concerne particulièrement des populations issues de l'immigration, et bien qu'elles sachent cette pratique illégale, celles qui en sont victimes renoncent souvent à se révolter car l'intervention d'autorités extérieures est perçue comme hostile à la tradition.
- Le 16 avril 2016 a porté l'âge légal au mariage pour les femmes de 15 à 18 ans révolus, comme c'était déjà le cas pour les hommes, et met fin à une différence existant face au mariage, depuis 1804, entre les hommes et les femmes.

CIVIMÉDIAS
<https://www.civimedias.com>

Titre de l'exposition

57 Gueules d'Ange

Introduction

L'exposition Gueules d'Ange est une série, malicieusement intitulée, de portraits noir et blanc de joueuses de rugby. 100 % féminines, face à l'objectif, les joueuses révèlent leur vrai visage.

Les inégalités entre les femmes et les hommes persistent dans le secteur sportif : au sein des postes occupés dans les fédérations, dans la médiatisation et, bien évidemment, dans la pratique même de certaines disciplines sportives. Le rugby véhicule encore aujourd'hui une image de force masculine, de

virilité, pourtant... Gueules d'Ange est une exposition qui vise à changer ces représentations, en montrant que les femmes peuvent tout autant mobiliser leur puissance et acquérir les mêmes stratégies de jeu que les hommes, pour pratiquer ce sport.

La photographe Sophie Gisclard, diplômée de l'ETPA, Toulouse (Ecole technique privée de Photographie et de Game Design), qui a réalisé ces clichés, porte un regard décalé sur le monde qui l'entoure.

Intentions pédagogiques

- Lutter contre les inégalités entre les femmes et les hommes dans le secteur sportif
- Combattre les stéréotypes présents dans le secteur sportif : virilité, performance masculine, compétition, capacité musculaire, ...
- Changer les représentations en montrant des femmes capables de mobiliser leur puissance et élaborer des stratégies

Titre des panneaux

15 panneaux : portraits photos de joueuses de clubs de rugby de la métropole toulousaine.

Pas d'ordre de présentation.

Mots clés

Stéréotypes, sports, droits des femmes, inégalités, rugby, genre.

Caractéristiques techniques

- Nombre de panneaux : 15, en format « roll-up » (toile 85 x 210 cm articulée autour d'un enrouleur, montée à l'aide de 2 ou 3 barres intégrées, avec housse de protection/transport)
- Poids total du kit : 56 kg
- Linéaire nécessaire : 15 mètres

Ressources associées à l'exposition

- Site web : so-foto.com

Conception et édition

Année de conception : 2016

Concepteur/réalisateur :
Sophie Gisclard

Éditeur : Mairie de Toulouse



Titre de l'exposition

58 Femmes en sciences

Introduction

Les métiers techniques et scientifiques sont, à tort, encore trop souvent considérés comme des métiers « masculins ». Cette exposition, réalisée par l'association Femmes et sciences, veut valoriser, par l'image, des femmes scientifiques travaillant aujourd'hui dans les laboratoires de recherche du CNRS à Toulouse et souligner la présence des femmes dans toutes les disciplines.

Intentions pédagogiques

- Combattre les stéréotypes et représentations liés à l'image des métiers
- Inspirer les plus jeunes en matière d'orientation et de projection professionnelle

Titre des panneaux

1. Panneau de présentation
- 2 à 8. Portraits
Pas d'ordre de présentation

Mots clés

Métiers scientifiques, orientation professionnelle, droits des femmes, stéréotypes de genre.

Public visé

A partir de 12 ans

Caractéristiques techniques

- Nombre de panneaux : 8, en format « roll-up » (toile 85 x 210 cm articulée autour d'un enrouleur, montée à l'aide de 2 ou 3 barres intégrées, avec housse de protection/transport)
- Poids total du kit : 24 kg
- Linéaire nécessaire : 12 mètres

Ressources associées à l'exposition

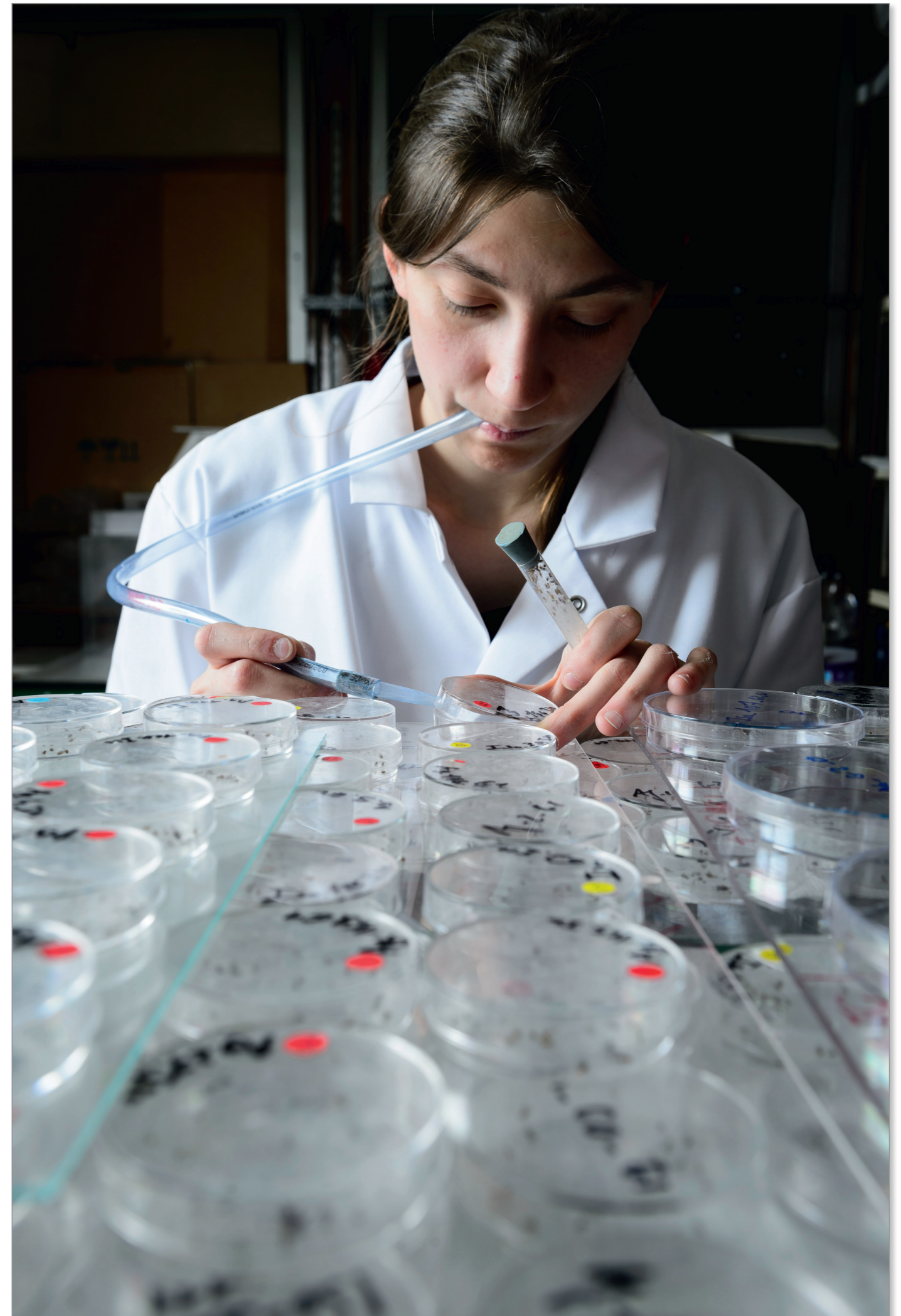
- Site web : cnrs.fr/midi-pyrenees/egalite-professionnelle-au-cnrs/femmesetsciences.fr
- Facebook : [Femmes & Sciences Occitanie](#)

Conception et édition

Année de conception : 2018

Concepteur/réalisateur :
Association Femmes et sciences

Éditeur : Mairie de Toulouse



Titre de l'exposition

59 Tous les métiers sont mixtes

Introduction

Cette exposition contribue à lutter contre les stéréotypes et à promouvoir la liberté de choix des métiers. Elle propose, à travers des portraits de femmes exerçant des métiers dits "masculins" -et vice versa- de mettre en avant des professions aujourd'hui peu mixtes. Pensée pour être visuellement attrayante pour un public adolescent, l'exposition offre également des informations concises sur le contenu réel des métiers et sur les formations. Seules 12 familles professionnelles sur 87 sont considérées comme mixtes. Les autres sont à dominante masculine (bâtiment, transport,...) ou à dominante féminine (garde d'enfant, soin aux personnes, ...), parfois de façon caricaturale. Trois raisons principales justifient de rechercher une plus grande mixité dans les métiers. La liberté : les individus, hommes et femmes, ne

devraient pas avoir à choisir leur métier en fonction de leur sexe, mais seulement en fonction de leurs envies et de leurs capacités. L'égalité : les rémunérations des femmes sont inférieures, en moyenne, d'un quart à celles des hommes. La segmentation des métiers y contribue beaucoup et une plus grande mixité favorisera une meilleure égalité salariale. La performance : parmi les métiers non mixtes, beaucoup sont en « tension ». Les employeur-ses, par exemple, cherchent en vain des ingénieur-es informatiques, des professions paramédicales, etc. Que l'on raisonne à l'échelle d'une entreprise ou de notre économie, la mixité est un facteur de croissance démontré. Notre pays ne peut plus aujourd'hui se payer le luxe de se priver de la moitié de ses talents.

Intentions pédagogiques

- Combattre les stéréotypes et les représentations liés à l'image des métiers
- Inspirer les jeunes en matière d'orientation et de projection professionnelle

Titre des bâches

- | | | |
|---|---|--|
| 1. Bâche introduction | 8. Enseignante-chercheuse (Ulrike) | 14. Sage-femme (Johan) |
| 2 à 13. Des femmes dans des métiers "masculins" | 9. Ajusteuse monteuse cellules (Valérie) | 15. Orthophoniste (Olivier) |
| 2. Cheffe d'entreprise (Chrystèle) | 10. Conductrice routière (Isabelle) | 16. Maquilleur (David) |
| 3. Soudeuse (Marie-Alexandra) | 11. Technicienne de maintenance informatique (Éva) | 17. Assistant social (Adrien) |
| 4. Boulangère (Camille et Florentine) | 12. Chirurgienne (Chloé) | 18. Professeur documentaliste (Benjamin) |
| 5. Cheffe cuisinière (Rougui) | 13. Technicienne de maintenance en chauffage (Marine) | 19. Assistant administratif (Clément) |
| 6. Vigneronne (Sylvia) | 14 à 22. Des hommes dans des métiers "féminins" | 20. Assistant maternel (Pierre) |
| 7. Chercheuse en génétique (Sourour) | | 21. Greffier (Florian) |
| | | 22. Étalagiste (Grégoire) |

Mots clés

Égalité femmes-hommes, emploi, insertion, développement économique, mixité des métiers, entrepreneuriat des femmes, prévention des comportements sexistes et violences, orientation.

Public visé

A partir de 12 ans

Caractéristiques techniques

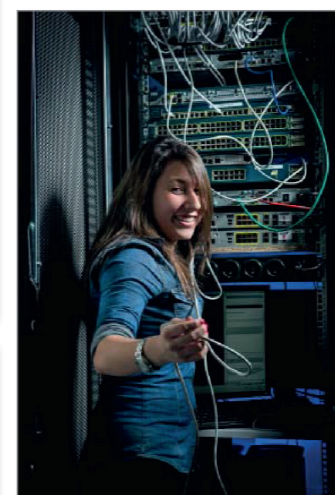
- Nombre de panneaux : 22 bâches de format 75 x 110 cm (format portrait, avec fil nylon intégré pour accrochage en suspension)
- Poids total du kit : 12 kg
- Linéaire nécessaire : 17 mètres

Ressources associées à l'exposition

- Site web : <https://www.femmesicietailleurs.com/mixite>

Conception et édition

Année de conception : 2015
 Concepteur/réalisateur : Femmes ici et ailleurs en partenariat avec l'Institut Randstad. Réalisation placée sous le haut patronage de Pascale Boistard, alors Secrétaire d'État aux Droits des femmes
 Éditeur : Femmes ici et ailleurs



Titre de l'exposition

62 Les femmes de sciences sortent de l'ombre

Introduction

Dès l'enseignement secondaire, les filles sont globalement plus en réussite à l'école que les garçons. Or, les garçons sont sur-représentés dans les filières scientifiques au détriment des filles. De nombreuses filles s'éloignent des sciences car beaucoup pensent qu'elles sont « réservées » aux garçons. On retrouve l'opposition des sciences

« dures » (maths physique-chimie, souvent assimilées au masculin) et sciences « molles » (sciences sociales, souvent assimilées au féminin). Il est pertinent de montrer que de nombreuses femmes ont fait grandement progresser les sciences « dures » : mathématiques, astronomie, physique, chimie, informatique...

Intentions pédagogiques

- Cette exposition pédagogique, en favorisant la visibilité des femmes scientifiques, favorise l'identification d'élèves brillantes et leur donner l'envie, la motivation d'investir des carrières scientifiques
- Elle vise aussi à améliorer la connaissance des femmes scientifiques dans l'histoire des sciences et à élargir la connaissance du patrimoine (le patrimoine étant majoritaire dans les manuels et les médias)

Titre des panneaux

1. Ouverture
2. Univers
3. Le système solaire
4. Océans
5. La vie sur terre
6. Le corps humain
7. La cellule
8. L'atome, le noyau (1)
9. L'atome, le noyau (2)
10. L'électron
11. Seras-tu la prochaine ?

Mots clés

Égalité, femmes scientifiques, filles, école, filière, métier, histoire.

Caractéristiques techniques

Première version disponible :
 • Nombre de panneaux : 11, en format « roll-up » (toile 100 x 200 cm articulée autour d'un dérouleur, montée à l'aide de 3 barres intégrées, avec housse de protection / transport)
 • Poids total du kit : 37,4 kg
 • Linéaire nécessaire : 12 mètres

Seconde version disponible :
 • Nombre de panneaux : 11, bâches de 80 x 40 cm avec œillets
 • Poids total du kit : 2,5 kg
 • Linéaire nécessaire : 5 mètres

Ressources associées à l'exposition

Valise pédagogique : livres et DVD

Conception et édition

Année de conception : 2020
 Production : Mairie de Toulouse
 Réalisation des contenus : Jean-Philippe Mauve, Fabien Mano (Education nationale), Dominique Morello, Laurence Huc (Femmes & Sciences).
 Réalisation graphique : bruno.perier@yahoo.fr
 Éditeurs : 20 th Century Fox, Bayard jeunesse, Frances Lincoln Childrens books, Gallimard jeunesse, Quelle histoire éditions, Walt Disney © 2020 AEC Toulouse-Occitanie, Mairie de Toulouse, Femmes & Sciences.

Public visé

À partir de 8 ans

AEC Toulouse-Occitanie et la Mairie de Toulouse présentent avec

Les Femmes de Science sortent de l'ombre

De l'origine de la matière, aux rayons de soleil qui font pousser les fleurs...
 De l'eau qui coule dans les océans, ou se fige dans les glaciers à celle qui s'évapore vers les nuages...
 De l'électricité de nos ampoules aux lumières scintillantes des étoiles...
 De l'ADN contenu dans les cellules aux êtres vivants qui peuplent notre Terre...
 ... les scientifiques depuis l'Antiquité, avec toute leur curiosité et soif de connaissances, ont ouvert et continuent de travailler pour **comprendre notre monde**, ce qui le constitue et ce qui fait la vie.

Des femmes ont contribué à de grandes découvertes scientifiques et techniques, mais leurs travaux ont trop souvent été attribués à des collègues hommes ou sont restés mal connus. Nous t'invitons à embarquer, en compagnie de **27 femmes scientifiques** présentées sur les 9 panneaux suivants, pour un voyage qui te conduira de l'infiniment grand à l'infiniment petit. De toute nationalité et toute discipline, historiques ou contemporaines, tu verras que **ces femmes ont donné à la Science un tout autre visage !**

Les crédits : PRODUCTION : Mairie de Toulouse
 RÉALISATION DES CONTENUS : Jean-Philippe Mauve, Fabien Mano (Education nationale), Dominique Morello, Laurence Huc (Femmes & Sciences).
 RÉALISATION GRAPHIQUE : bruno.perier@yahoo.fr
 Les éditeurs : 20 th Century Fox, Bayard jeunesse, Frances Lincoln Childrens books, Gallimard jeunesse, Quelle histoire éditions, Walt Disney © 2020 AEC Toulouse, Mairie de Toulouse, Femmes & Sciences.
 En partenariat avec ARÇEN CIEL, FEMMES & SCIENCES, MAIRIE DE TOULOUSE

L'atome, le noyau (1)

Marie SKŁODOWSKA-CURIE
 la scientifique aux deux prix Nobel

Marie Curie, née en Pologne en 1867, est la seule femme à avoir reçu **deux prix Nobel** : un de physique en 1903 avec Henri Becquerel et son mari Pierre Curie pour la découverte de la radioactivité, l'autre de chimie en 1911 pour l'étude du polonium et du radium qu'elle utilisera plus tard **pour traiter le cancer**. C'est aussi la **première femme professeure à la Sorbonne**. Pendant la guerre, en 1914, elle part avec sa fille Irène sur le front. Dans les ambulances radiologiques, les « petites curies », elle détecte les balles et les éclats d'obus et aide ainsi les médecins à soigner les soldats blessés.

Chien-Shiung Wu
 la découvreuse de la radioactivité

Elle naît en Chine en 1912. Après de brillantes études, elle part aux USA. En développant un processus pour séparer les différentes formes d'uranium, elle contribue au **Projet Manhattan (qui aboutit à la première bombe atomique durant la Seconde Guerre mondiale)**. Elle travaille sur la désintégration d'atomes de cobalt 60. Ses **découvertes sont fondamentales**, mais elle ne partage pas avec Lee et Yang le prix Nobel de Physique en 1957.

Lise MEITNER
 la découvreuse de la fission nucléaire

Née à Vienne en 1878, elle travaille à Berlin sur la radioactivité avec le chimiste Otto Hahn. En tant que femme, elle est mal payée et doit attendre 40 ans pour devenir directrice d'un grand laboratoire. A cause du nazisme, elle fuit en Suède en 1938. Elle **découvre le mécanisme de la fission nucléaire**, à l'origine de la bombe atomique sur laquelle elle refuse de travailler. En 1944, le prix Nobel de Chimie est attribué à O. Hahn, **sans elle**.

La cellule

Rosalind FRANKLIN
 la découvreuse de la structure de l'ADN

Élève très douée, elle rentre à 11 ans dans une des rares écoles de Londres où sont enseignées la physique et la chimie aux filles. Elle travaille trois ans en France et devient spécialiste de la cristallographie aux rayons X. Elle repart à Londres pour appliquer cette technique à l'étude de l'ADN (Acide Désoxyribonucléique), « l'ordinateur » de la cellule. **Son travail a été essentiel pour comprendre que cette grosse molécule** avait une structure en double hélice qui permet à chaque cellule de fonctionner comme il faut.

PRIX NOBEL : C'est Watson et Crick qui en 1962 obtiennent le prix Nobel de Médecine, sans mentionner la participation essentielle de Rosalind.

Une revanche : En 2020, le robot qui atterrit sur Mars pour y chercher des traces de vie porte le nom de Rosalind Franklin.

Barbara McCLINTOCK
 et les gènes sauteurs

Généticienne américaine née en 1902, elle obtient un **doctorat de botanique** et commence à travailler sur le maïs. Elle est fascinée par le fait que le même épi peut contenir des grains de différentes couleurs. Elle met plusieurs années à trouver l'explication : les gènes « sautent » d'un endroit à l'autre des chromosomes. **C'est une révolution en génétique...** que les scientifiques n'acceptent pas. Elle attend 30 ans après sa découverte des gènes sauteurs » (ou transposons) pour obtenir le **prix Nobel** en 1983.

Emmanuelle CHARPENTIER
 la découvruse de CRISPR

Généticienne française née en 1968, elle découvre avec l'américaine **Jennifer Doudna**, une **technique révolutionnaire qui permet de couper l'ADN** à un endroit précis pour le modifier sans laisser de trace. Ces ciseaux moléculaires au nom imprononçable de CRISPR-Cas9 sont utilisés dans des domaines aussi variés que la biologie, la génétique, la médecine, l'agriculture, la chimie... Mais y a-t-il des limites à ne pas dépasser ?

L'électron

Hedy LAMARR
 actrice et inventrice

Actrice du jour et scientifique de soir, cette femme sublime née en Autriche en 1914 est une star d'une grande entreprise américaine de cinéma. Elle est célébrée comme une des plus belles actrices du monde. Mais elle est aussi, avec son ami compositeur George Antheil, **à l'origine en 1941 d'un système secret de codage de transmissions sans fil**, aux nombreuses applications militaires et civiles. Celles-ci sont encore utilisées de nos jours dans nos GPS, la téléphonie mobile et le Wi-Fi.

ACTRICE : Sa grande beauté fut une inspiration pour les studios Disney et l'héroïne de leur premier long métrage animé, Blanche-Neige (1937).

Ada LOVELACE
 la 1^{re} programmeuse et la première femme programmeuse

Ada Lovelace, comtesse de Lovelace, née en 1815 à Londres, est une pionnière de l'informatique. Elle est principalement connue pour avoir réalisé le **premier programme informatique** lors de son travail sur un ancêtre de l'ordinateur : la machine analytique de Charles Babbage. Un langage de développement, le **langage Ada**, a été nommé en son honneur.

Grace HOPPER
 inventrice du COBOL

Grace Hopper, 1906-1992, est informaticienne et Amirale de la marine américaine. Elle est la **conceptrice du premier compilateur** (outil qui permet à un ordinateur d'exécuter un programme) en 1951. Elle crée le **célèbre langage informatique COBOL** en 1959. Il s'agit d'un langage qui gère les fichiers et des données variées. Aujourd'hui, il est surtout utilisé par les banques.

Titre de l'exposition

65 Femmes inspirantes, femmes remarquables

Introduction

La déconstruction des stéréotypes et la mixité des métiers sont un enjeu fort de l'égalité femmes-hommes. La Mairie de Toulouse a souhaité présenter, au plus grand nombre, des femmes inspirantes, dont le parcours de vie et les choix ouvrent le champ des possibles. La science, l'industrie, l'artisanat, le sport, la culture...

autant de domaines investis par ces femmes, leurs expériences témoignent de grands progrès en matière de rôles sociaux traditionnellement attribués aux femmes et aux hommes.

Ces femmes remarquables partagent avec vous le récit passionné de leur vécu et de leur choix, pour vous encourager à oser et ouvrir vos horizons.

Intentions pédagogiques

- Cette exposition de portraits ambitionne de mettre en lumière des femmes inspirantes pour d'autres femmes et véhiculer un message incitant les femmes à oser concrétiser leurs ambitions
- Elle vise à faire changer les représentations, à déconstruire les stéréotypes et faire évoluer les mentalités

Titre des panneaux

Panneau d'introduction

70 portraits légendés

Mots clés

Égalité, femme inspirante, stéréotype, fille, métier, carrière, ambition, oser.

Public visé

A partir de 8 ans

Caractéristiques techniques

- 71 bâches de 60 x 80 cm avec œillets

Ressources associées à l'exposition

Conception et édition

Année de conception : 2020
 Concepteur/réalisateur/éditeur : Mairie de Toulouse
 Contributeurs : RH Airbus, instance Toulouse Diversités - Conseil des résidents étrangers, association Elles Bougent, magazine Ma Maison, CHU Toulouse, Toulouse Métropole (Direction de l'emploi, Direction de la communication, DGRH, Direction du contrat de ville et renouvellement urbain), les Soroptimist et Tisséo
 Photographies : Bernard Aïach et autres



La
laïcité,
un espace,
où chacun
est libre de
pratiquer
son culte



GOUVERNEMENT.FR/OBSERVATOIRE-DE-LA-LAICITE



Création : Arthur BOURGEAIS
étudiant de 3^e année à l'école Brassart, campus de Tours



Titre de l'exposition

43 La laïcité en questions

Introduction

La Bibliothèque nationale de France a pris l'initiative de s'interroger sur la genèse et les valeurs de la laïcité pour nourrir une réflexion d'actualité. Cette thématique croise les actions de diffusion culturelle de la BnF, qu'il s'agisse de la liberté de la presse ou de l'histoire des

idées. L'institution s'est appuyée sur des collections et ressources particulièrement riches (publications périodiques et arts graphiques notamment) pour élaborer cette recherche.

Intentions pédagogiques

- Favoriser réflexion et échanges autour de ce principe fondamental de notre République
- Mettre en relation des références culturelles historiques et des événements contemporains au regard d'un débat au coeur de l'actualité

Titre des panneaux

1. Présentation
- 2 à 10. Pas d'ordre de présentation des panneaux
 - La laïcité, principe universel ?
 - La laïcité, ennemie des religions ?
 - Jusqu'où respecter les différences ?
 - Peut-on tout tolérer ?
 - Rire de tout ?
 - Tuer au nom de Dieu ?
 - Des limites à la liberté d'expression ?
 - Pourquoi interdire les signes ostensibles d'appartenance religieuse dans l'école publique ?
 - Partager une culture commune ?
11. Quelques textes de référence

Mots clés

Laïcité, République, histoire, religions, liberté d'expression, liberté de la presse, tolérance.

Public visé

A partir de 10 ans (accompagnement nécessaire pour les 6-10 ans)

Caractéristiques techniques

- Nombre de panneaux : 11, toiles de format 100 x 140 (100 x 220 pour le panneau n°1) à tendre sur une barre métallique télescopique, avec housse de protection/transport.
- Poids total du kit : 55 kg
- Linéaire nécessaire : 22 mètres

Ressources associées à l'exposition

- Site multimédia reprenant et approfondissant les questions : <http://classes.bnf.fr/laicite/>
- Dossier pédagogique de la Bibliothèque nationale de France également téléchargeable sur <http://classes.bnf.fr/rendezvous/documents.htm>

Conception et édition

Année de conception : 2015
 Concepteur/réalisateur : Bibliothèque nationale de France, avec l'appui d'un comité scientifique
 Conception graphique : Studio BW, Olivier Weissman
 Éditeur : Mairie de Toulouse

La laïcité, principe universel ?

La laïcité est en contradiction avec l'existence d'une religion d'État. Depuis la Révolution et après bien des conflits, la laïcité s'est imposée en France par la loi. La plupart des régimes démocratiques se sont adaptés à l'évolution de la société et la référence de l'État au religieux s'y est progressivement effacée, ou est devenue symbolique (Royaume-Uni).

Carte de la laïcité dans le monde, 2014

- État sans religion d'État
- Religion d'État
- Ambigu ou sans donnée

L'Alsace et la Moselle, des exceptions françaises
 Le principe de séparation des Églises et de l'État ne s'applique pas en Alsace et en Moselle : y subsiste le Concordat de Napoléon. Cette exception résulte de l'annexion de cette région par l'Allemagne entre 1870 et 1918, c'est-à-dire au moment où la loi de 1905 est adoptée en France. Ces prêtres se rendent sur la tombe du soldat inconnu ainsi qu'à l'Élysée pour défendre leur rattachement à l'État français.
 > Prêtres alsaciens à l'Élysée, juin 1922

En Turquie
 C'est en 1927 qu'est aboli l'article mentionnant que la religion de l'État est l'islam. Toutefois l'État turc organise et contrôle la communauté des croyants. L'objectif des fondateurs de la République turque était d'éviter que la religion ne s'érige en contre-pouvoir.
 > Mustafa Kemal dans une école, 1930

Aux États-Unis
 Le premier amendement de la constitution américaine (1791) garantit la séparation des Églises et de l'État fédéral. Il précise en outre que « le Congrès n'adoptera aucune loi concernant un établissement religieux ou prohibant le libre exercice de la religion. » Mais Thomas Jefferson, troisième président des États-Unis, ajoute : « (...) tous les hommes sont créés égaux ; ils sont dotés par le Créateur de certains droits inaliénables. »
 > Adolphe Maurin, Les Présidents des États-Unis, dédié à leur ami le Général Lafayette, 1824

LA LAÏCITÉ EN QUESTIONS | BnF

La laïcité, ennemie des religions ?

La France est une démocratie laïque depuis décembre 1905. Comme le disait Victor Hugo : « Je veux l'Église chez elle, et l'État chez lui. » L'État laïque garantit la liberté de penser et la liberté des cultes dans le respect des lois, veillant à la cohabitation harmonieuse de ceux qui croient quelle que soit leur croyance et de ceux qui ne croient pas. N'étant soumis à aucune religion, arbitre impartial, l'État ne se mêle pas des affaires intérieures des religions.

Quand la religion est au service de Dieu. Pendant des siècles, le royaume fondé sur la religion catholique qui situe le lien social entre les sujets, le roi, sacré, tient son pouvoir de Dieu, contrairement à l'empereur qui le tient de sa propre main.

Avec la Révolution française, le pouvoir revient à la nation et le roi est déposé. Le Sacre de Charles X à Reims en 1825, Grandes Chénobryes de France, retournement par Jean Fouquet, vers 1905-1910.

LA LAÏCITÉ EN QUESTIONS | BnF

Tuer au nom de Dieu ?

Les religions sont censées élever les hommes mais elles les opposent parfois dans des combats mortels. La religion peut aussi être utilisée par des dirigeants politiques pour renforcer leur pouvoir et servir leurs intérêts. Faire cohabiter les croyances et les convictions, religieuses, philosophiques ou politiques sans fanatisme, dans le respect mutuel, tel est l'objectif d'une république laïque.

Quand Dieu donne son ordre. Dans la tradition biblique, comme dans la tradition musulmane, Dieu a dit à Moïse ses commandements, parmi lesquels « Tu ne tueras point ». Le respect de la vie humaine est une valeur partagée par toutes les religions. Il est donc pour le musulman et le chrétien de même de ne pas tuer.

Le massacre de la Saint-Barthélemy. Le 24 août 1572, pendant la Saint-Barthélemy, le parti catholique massacra les huguenots. Le massacre de la Saint-Barthélemy est un événement marquant de l'histoire de France. Il marque le début de la persécution des huguenots en France. Le massacre de la Saint-Barthélemy est un événement marquant de l'histoire de France. Il marque le début de la persécution des huguenots en France.

LA LAÏCITÉ EN QUESTIONS | BnF

Titre de l'exposition

50 Prix de la laïcité de la République 2015 : école Brassart

Introduction

L'Observatoire de la laïcité a lancé, en 2015, « Le Prix de la laïcité de la République française ». Ce prix distingue et encourage des actions de terrain et des projets portant sur la protection et la promotion effectives de la laïcité. Il est remis à l'occasion de l'anniversaire de la loi concernant la séparation des Églises et de l'État du 9 décembre 1905. C'est l'école supérieure de

communication visuelle Brassart de Tours -qui forme aux métiers du graphisme, de l'infographie, du packaging, de la 3D, du design et de l'illustration- qui a été lauréate de ce prix. Ses étudiants ont imaginé une variété d'affiches mettant à l'honneur, avec beaucoup de créativité, le principe de laïcité.

Intentions pédagogiques

- Favoriser réflexion et échanges à propos du principe de laïcité aujourd'hui au coeur de l'actualité
- Donner à voir «une» vision proposée par la jeunesse autour de ce principe fondamental de notre République

Titre des panneaux

1. Présentation du Prix de la laïcité de la République française et de l'exposition
- 2 à 15. Pas d'ordre de présentation des panneaux

Affiches imaginées par les étudiants de l'École supérieure de communication visuelle Brassart de Tours



Mots clés

Laïcité, République, citoyenneté, religions, liberté d'expression, tolérance, égalité, école, vivre ensemble.

Public visé

A partir de 10 ans (accompagnement nécessaire pour les 6-10 ans)

Caractéristiques techniques

- Nombre de panneaux : 15, en format « roll-up » (toile 85 x 150 cm articulée autour d'un dérouleur, montée à l'aide de 2 ou 3 barres intégrées, avec housse de protection/transport).
- Poids total du kit : 53 kg
- Linéaire nécessaire : 23 mètres

Ressources associées à l'exposition

- Sites web :

<http://www.gouvernement.fr/observatoire-de-la-laicite>

<https://www.brassart.fr/>

Conception et édition

Année de conception : 2015

Concepteur/réalisateur : école supérieure de communication visuelle Brassart de Tours

Éditeur : Mairie de Toulouse

Titre de l'exposition

55 La laïcité, parlons-en !

Introduction

Conçue avec l'appui de l'Observatoire de la laïcité, du Ministère de l'éducation nationale, du Ministère de la justice et de divers experts, cette exposition quiz interactive invite jeunes et moins jeunes à réfléchir et débattre autour des questions très actuelles posées par la thématique laïcité.

Elle intègre quinze questions à choix multiples (indiqués dans le descriptif des panneaux) et des dessins de presse originaux permettant une découverte ludique du sujet et incitant à la réflexion et au débat.

Intentions pédagogiques

- Sensibiliser les publics au principe de laïcité, aux valeurs de la République française et à son histoire, à la diversité culturelle et au mieux vivre ensemble, à l'égalité et à la lutte contre les discriminations.
- Aider les acteurs territoriaux de l'éducation -institutionnels et associatifs- à parler de ces sujets avec ces publics au travers de divers temps scolaires, extra-scolaires, de loisirs, événementiels, de formation...

Titre des panneaux

1. Introduction. Idées reçues...
2. La laïcité en France. Une longue histoire
3. États et religions. La laïcité dans le monde
4. Services publics. Sécurité publique
5. Discrimination. Manifester ses convictions
6. A l'école. Cantines scolaires
7. Activités sportives. Au travail
8. Liberté d'expression. Vivre ensemble

Mots clés

Laïcité, République, citoyenneté, religions, liberté d'expression, tolérance, neutralité service public, égalité, école, vivre ensemble.

Public visé

A partir de 13 ans

Caractéristiques techniques

- Nombre de panneaux : 8, en format « roll-up » (toile 85 x 200 cm articulée autour d'un dérouleur, monté à l'aide de 2 ou 3 barres intégrées, avec housse de protection/transport)
- Poids total du kit : 35 kg
- Linéaire nécessaire : 12 mètres

Ressources associées à l'exposition

- Guide pratique d'utilisation
- Quiz « Vos réponses ! »
- Quiz « Solutions ! »

Conception et édition

Année de conception : 2018

Concepteur/réalisateur : AIME « Le Moutard »

Éditeur : Mairie de Toulouse

LA LAÏCITÉ, PARLONS-EN !

LA LAÏCITÉ EST UN PILIER DE LA VIE PUBLIQUE EN FRANCE, UN PRINCIPE CONSTITUTIONNEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. INTIMEMENT LIÉE À NOTRE HISTOIRE, LA LAÏCITÉ EST, POUR CHACUN D'ENTRE NOUS, GARANTE DE LIBERTÉ, D'ÉGALITÉ, DE RESPECT MUTUEL.

Par un jeu de questions/réponses*, cette expo-quiz® vous permettra d'enrichir vos connaissances, d'échanger et de débattre avec les autres.
* Pour certaines questions, plusieurs réponses sont possibles.

IDÉES REÇUES...
Le mot laïcité est souvent l'objet de malentendus. Parmi ces affirmations, laquelle est exacte ?
→ La laïcité interdit d'exprimer sa religion en public.
→ Être laïque, c'est être athée.
→ La laïcité garantit les mêmes droits pour les croyants et les non-croyants.

Article 1 de la Constitution de 1958
« La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction de sexe, d'origine ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. [...] »

QUESTION 1
C'est beau mais ça demande de l'entretien!

SERVICES PUBLICS
Le principe de neutralité dans les services publics peut varier. Ces affirmations sont-elles vraies ou fausses ?
a) Celles et ceux qui travaillent pour les services publics doivent être neutres.
→ Vrai → Faux
b) Cette neutralité est également imposée aux usagers de ces services.
→ Vrai → Faux

Liberté de culte et assemblées
Comment pratiquer son culte lorsque son lieu de travail n'est pas adapté au respect de la liberté de culte ? Tu peux pour ces personnes être « soupçonné », il existe des protocoles dont les traits sont en charge par les pouvoirs publics.
Il ne va de même pour les personnes d'adhésions scolaires publiques composant un internat et pour les militaires.

SÉCURITÉ PUBLIQUE
Dans la rue, les transports en commun, les centres commerciaux... Il est possible de porter des tenues ou des signes religieux. En revanche, la loi du 11 octobre 2010 interdit de dissimuler son visage.
Qu'est-il défendu de porter ?
→ un casque de moto intégral sans être sur son véhicule
→ un voile intégral
→ une casquette
→ une capuche

QUESTION 1

LAÏCITÉ - VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE - FRATERNITÉ
NEUTRALITÉ - CONVICTIIONS RELIGIEUSES - LIBERTÉ
TOLERANCE - ÉGALITÉ - VIVRE ENSEMBLE - LAÏCITÉ
VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE - FRATERNITÉ - NEUTRALITÉ
CONVICTIIONS RELIGIEUSES - LIBERTÉ - TOLERANCE
ÉGALITÉ - VIVRE ENSEMBLE - LAÏCITÉ - VALEURS

DISCRIMINATION
La religion est l'un des critères de discrimination définis par la loi. Si Ton est victime d'une discrimination, quel est-il possible de faire ?
→ Rien, la discrimination existera toujours.
→ porter plainte
→ signaler le fait au Défenseur des droits
→ contacter l'Observatoire de la laïcité
→ en parler à une association de lutte contre les discriminations

Le bureau central des cultes
Le bureau central des cultes relève de l'autorité du ministère de l'Intérieur. Il entretient des relations avec les autorités religieuses et il est chargé de l'application de la loi de 1905. La religion n'est pas seulement une affaire privée mais se présente dans des espaces publics et collectivement, le ministère de l'Intérieur veille à ce que ces pratiques ne remettent pas en cause l'ordre républicain ou ne créent pas de troubles à l'ordre public.

MANIFESTER SES CONVICTIIONS
Un croyant peut prier chez lui, dans son église, sa mosquée, son temple, sa synagogue... Il peut même, dans une certaine mesure, le faire dans une rue, un jardin public.
Une manifestation à caractère religieux est-elle autorisée dans l'espace public ?
→ Non, c'est interdit.
→ Oui, si une autorisation a été accordée par la préfecture.
→ Oui, en toutes circonstances.

QUESTION 1

LAÏCITÉ - VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE - FRATERNITÉ
NEUTRALITÉ - CONVICTIIONS RELIGIEUSES - LIBERTÉ
TOLERANCE - ÉGALITÉ - VIVRE ENSEMBLE - LAÏCITÉ
VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE - FRATERNITÉ - NEUTRALITÉ
CONVICTIIONS RELIGIEUSES - LIBERTÉ - TOLERANCE
ÉGALITÉ - VIVRE ENSEMBLE - LAÏCITÉ - VALEURS

Titre de l'exposition

52 De la laïcité en France ...

Introduction

A la fois familière et méconnue, la laïcité est sans cesse interrogée et placée au cœur de nombreux débats. Cette exposition a pour objectif d'expliquer comment la laïcité a été un moyen de pacifier la France et

pourquoi, si son principe reste intangible, elle doit apporter des solutions aux situations nouvelles qui se posent dans la société française. Le quiz associé est l'outil idéal pour accompagner chacun dans la découverte de l'exposition.

Intentions pédagogiques

- Retracer l'histoire de la laïcité
- Expliquer comment et pourquoi la France est devenue un pays laïque
- Prouver que la laïcité reste le meilleur chemin vers la citoyenneté qui fait de chacun des citoyens à égalité de droits et de devoirs

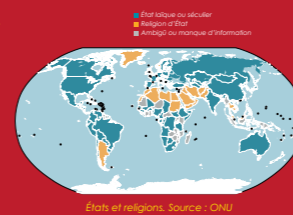
Titre des panneaux

1. Préhistoire de la laïcité
2. Résistance à l'oppression religieuse
3. Laïcité : les grandes dates
4. 1905 : loi de séparation des Églises et de l'Etat
5. La laïcité après la loi de 1905
6. Laïcité : quelques idées reçues...

Laïcité : quelques idées reçues...

LA LAÏCITÉ EST UNE EXCEPTION FRANÇAISE...

FAUX. La laïcité telle qu'elle est définie aujourd'hui est le produit de l'histoire de France. Le terme de laïcité est employé dès 1850 par Victor Hugo, mais il faut attendre 1871 pour qu'il fasse son entrée dans le dictionnaire. La laïcité est donc bien née en France, mais un grand nombre de pays ont peu à peu adopté la séparation du politique et du religieux. Ainsi certains pays sont laïques sans pour autant calquer leur système d'organisation sur le nôtre : Belgique, Inde, Brésil, Turquie, Sénégal... tandis que d'autres ne se définissent pas comme laïques mais ont des régimes de séparation très proches du nôtre : Ecosse, Tunisie, Uruguay, Japon... En résumé, la laïcité n'est pas une exception mais plutôt une antériorité française !



États et religions. Source : ONU

TOUS LES FRANÇAIS SONT SOUMIS À LA LOI DE 1905...



Évolution territoriale des départements de l'Alsace et de la Lorraine avant et après l'Empire allemand (1871-1918).

FAUX. Pour des raisons historiques, la France a maintenu le concordat napoléonien en Alsace-Moselle. La France laïque y reconnaît ainsi les cultes catholiques, protestants et juifs et s'acorde leurs officiants.

En Guyane, l'État français prend aussi en charge le salaire des ministres du culte, mais uniquement au profit de l'Église catholique.

À Mayotte, il peut être choisi soit le droit local dérogatoire à la laïcité soit le statut de droit commun, identique à la métropole.

À Saint-Pierre-et-Miquelon, en Nouvelle-Calédonie, et en Polynésie, l'État français y finance également les différentes communautés religieuses.

Au total, près de 4 millions de français ne sont pas soumis à la loi de 1905.

LA LAÏCITÉ EST L'ENNEMI DES RELIGIONS

FAUX. C'est même tout le contraire ! La laïcité s'articule autour des principes de liberté de conscience (et donc de culte), et d'égalité des droits (sans tenir compte de l'appartenance religieuse). Il est à noter que la pratique religieuse régulière (7 à 8% de la population) est semblable en France à celle observée dans les pays européens où il existe une religion officielle. Par ailleurs, la diversité religieuse en France est une réalité. Outre les religions chrétiennes pratiquées depuis des siècles, la France est le 1^{er} pays européen en ce qui concerne les personnes se réclamant de l'islam, du judaïsme ou du bouddhisme. Les athées (qui ne croient pas en Dieu) ou les agnostiques (qui doutent de l'existence de Dieu) disposent eux aussi des mêmes droits et devoirs.

La laïcité n'est ni une valeur ni une option philosophique mais un principe politique. En tant que tel, il garantit donc la séparation des sphères politique et religieuse.



Dessin de KAK dans le journal L'Opinion.

LA LAÏCITÉ EST DÉPASSÉE

FAUX. La laïcité française trouve ses racines dans les conflits politico-religieux qui ont jalonné son Histoire. Elle fut une réponse politique pour réconcilier les deux France.

Les débats actuels sur la laïcité se focalisent très souvent sur des « affaires » médiatiquement construites, mais le défi auquel doit répondre la laïcité est bien plus vaste. Jean Boubérot (historien, sociologue et spécialiste de la laïcité) résume ainsi la question : « la laïcité saura-t-elle apporter une réponse pertinente au principal problème de ce début du XXI^e siècle : savoir appliquer ses principes fondamentaux à des Français d'origines, d'histoires diverses et ayant des rapports très diversifiés à la sécularisation (séparation du politique et du religieux) ? »

De la laïcité en France

Comme le montre cette exposition, la laïcité a su au cours de notre Histoire résoudre des dilemmes apparemment inconciliables. C'est désormais à nous d'agir pour que la laïcité reste le meilleur chemin pour faire de chacun d'entre nous, au-delà de nos appartenances, croyances ou convictions, des citoyens à égalité de droits et de devoirs.

« Je veux l'État laïque, exclusivement laïque... je veux ce que voulaient nos pères, l'Église chez elle et l'État chez lui. » Victor Hugo

SOURCES

CETTE EXPOSITION EST PARRAINÉE PAR L'OBSERVATOIRE DE LA LAÏCITÉ.

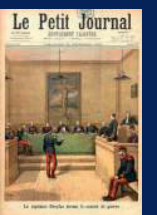
Observatoire de la laïcité 95, rue de Grenelle - 75009 PARIS www.la-laicite.gouv.fr

1905 : Loi de séparation des Églises et de l'État

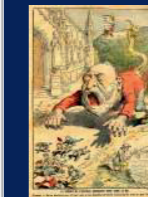
Un contexte social extrêmement tendu

La fin du XIX^e et le début du XX^e siècle sont marqués en France par un fort climat de haine à l'égard des minorités, tout particulièrement les juifs et les protestants. Cette tension politico-religieuse atteint son paroxysme avec l'affaire Dreyfus qui divise profondément les Français à partir de 1894.

Le capitaine Alfred Dreyfus, officier de l'armée de terre et juif, est arrêté le 13 octobre 1894. Il est accusé à tort de trahison pour avoir livré des secrets militaires à l'empire allemand. Bien qu'innocenté en 1906, cette affaire va fortement diviser la société française en 2 camps opposés, les « dreyfusards » partisans de l'innocence du capitaine Dreyfus et les « antidreyfusards ».



L'anticléricalisme d'État du « père Combes »



Caricature d'Achille Lémot. Le Pèrein, 27 juillet 1902.

Emile Combes, président du Conseil de juin 1902 à janvier 1905, centre sa politique sur le combat face à l'Église catholique. Ainsi, dès l'été 1902, Combes décide de fermer 2500 écoles fondées avant la loi de 1901 par des congrégations religieuses autorisées (en dépit du principe de non-rétroactivité). Le gouvernement Combes va même plus loin par la loi du 7 juillet 1904 en interdisant aux religieux d'enseigner, de prêcher, de commercer. Près de 30 000 religieux quittent alors la France pour la Belgique, l'Italie, l'Espagne ou le Royaume-Uni. Début 1905, l'affaire des fiches éclate et va contraindre Emile Combes à la démission. Il s'agit, à l'initiative du ministre de la Guerre, le général André, de surveiller avec l'aide de loges maçonniques, la vie privée et les pratiques religieuses des officiers. Maurice Rouvier prend la succession de Combes et mènera la loi de séparation à son terme.

Le temps de la conciliation

L'anticléricalisme d'État prôné par Combes inquiète certains députés comme Aristide Briand, Jean Jaurès, Ferdinand Buisson ou encore Francis de Pressensé. Le débat sur la loi de séparation s'engage à l'Assemblée en mars 1905. Malgré des débats houleux entre partisans de la laïcité « libérale », « gallicane » et « antireligieuse », c'est la ligne d'apaisement et de compromis défendue par Aristide Briand qui est finalement adoptée le 9 décembre 1905 (par 341 députés contre 233, et 181 sénateurs contre 102).



Le rapporteur du projet de loi, Aristide Briand, à la tribune de l'Assemblée.



Loi de séparation du 9 décembre 1905. Archives nationales.

Principaux articles de la loi

Article 1 : « La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes... ».

Article 2 : « La République ne reconnaît, ne s'acorde ni ne subventionne aucun culte... ».

Article 13 : « Les édifices servant à l'exercice public du culte, ainsi que les objets mobiliers garnissant, seront laissés gratuitement à la disposition des établissements publics du culte, puis des associations appelées à les remplacer [...] ».

Article 26 : « Il est interdit de tenir des réunions politiques dans les locaux servant habituellement à l'exercice d'un culte ».

Article 28 : « Il est interdit, à l'avenir, d'élever ou d'apposer aucun signe ou emblème religieux sur les monuments publics ou en quelque emplacement public que ce soit, à l'exception des édifices servant au culte, des terrains de sépulture dans les cimetières, des monuments funéraires, ainsi que des musées ou expositions ».

Article 32 : Empêcher, retarder, interrompre l'exercice d'un culte est un délit.

Crise des inventaires

Aristide Briand pensait que « la réforme ainsi faite [serait] d'une application facile ». Les faits vont lui donner tort. Le décret du 29 décembre 1905 prévoit l'inventaire des biens des Églises, afin d'en attribuer la gestion aux associations cultuelles tout en évitant les vols. Dans les modalités des inventaires, un élément va provoquer de violents heurts dans les régions les plus catholiques : l'ouverture des tabernacles, pour en inventorier le contenu.

Le 20 mars 1906, alors que 93% des inventaires ont été effectués, Georges Clemenceau, tout nouveau ministre de l'intérieur, décide de renoncer aux opérations d'inventaire dans les cas où elles rencontrent une résistance violente (2 morts sont à déplorer dans le Nord et en Haute-Loire). Il déclare à l'Assemblée : « Nous trouvons que la question de savoir si l'on comptera ou ne comptera pas des chandeliers dans une église ne vaut pas une vie humaine ».



Eglise de Quessoy (2) barricadée pour empêcher son inventaire. 1906.

C'est la fin de la crise des inventaires, la laïcité a désormais en France une traduction juridique.

Mots clés

Laïcité, histoire, République, citoyenneté.

Caractéristiques techniques

- Nombre de panneaux : 6, en format « roll up » (toile 85 x 200 cm, articulée autour d'un dérouleur, montée à l'aide de 3 barres intégrées, avec housse de protection/transport)
- Poids total du kit : 4,3 kg
- Linéaire nécessaire : 6 à 8 mètres

Ressources associées à l'exposition

- Quiz : 8 questions et réponses

Conception et édition

Année de conception : 2016

Concepteur/réalisateur : Le Savoir Ma Muse !

Éditeur : Mairie de Toulouse

Public visé

A partir de 12 ans

Titre de l'exposition

63 République quand tu nous tiens

Introduction

Cette exposition a été conçue et réalisée à partir des textes écrits par un groupe de jeunes autour des valeurs de la République et de la laïcité dans le cadre d'une commande effectuée par l'association Tennis Club de Bellefontaine à l'invitation du centre culturel municipal Alban Minville.

L'artiste plasticienne Caroline Pandelé a mis ces mots en espace dans un jeu de couleurs que les regardeurs sont invités à découvrir en déambulant et en se questionnant.

Intentions pédagogiques

- La laïcité et les valeurs de la République, présentées sous un format artistique inédit et coloré, sont celles vécues et exprimées par des jeunes
- La scénographie suscite et ouvre le questionnement, les échanges et le débat en alliant réflexion et esthétique

Titre des panneaux

Extraits de paroles

Plaque n°4 : « La générosité est à la fraternité ce que la tolérance est à la liberté. »

Plaque n°17 : « Liberté, égalité, fraternité est la devise de la France. Cette expression bien remise en cause finit par triompher. »

Plaque n°19 : « Etre libre ce n'est pas seulement se débarrasser de ses chaînes, c'est vivre d'une façon qui respecte et renforce la liberté des autres. »



Mots clés

Laïcité, République, valeurs de la République, citoyenneté, liberté d'expression, tolérance, vivre ensemble.

Caractéristiques techniques

- Plan de montage fourni
- Nombre de plaques : 19, fournies avec un système d'accroche
- Sellettes d'exposition en bois : 9 fournies
- Poids total du kit : 10 kg
- Surface nécessaire : 10 mètres sur 7,5 mètres modulable

Ressources associées à l'exposition

- Catalogue papier de l'exposition mis à disposition

Conception et édition

Année de conception : 2019
 Concepteur/réalisateur : Tennis Club Bellefontaine à l'invitation du centre culturel municipal Alban Minville
 Artiste plasticienne : Caroline Pandelé
 Éditeur : Mairie de Toulouse

Public visé
A partir de 11 ans

Modalités de prêt des expositions

Un prêt gratuit

Toutes les expositions du catalogue de l'Espace diversités laïcité de la Mairie de Toulouse font l'objet de prêts gratuits auprès des partenaires associatifs et institutionnels. Le partenaire s'engage à ne pas solliciter de droit d'entrée lors de la manifestation ou activité concernée par la présentation de l'exposition.

Durée des prêts

Sauf exception, les prêts ne peuvent dépasser un mois, enlèvement et restitution inclus.

Contact pour les demandes

Les demandes doivent être adressées aux chargé-es d'accueil de l'Espace diversités laïcité géré par la Mission égalité diversités à l'adresse courriel et numéro de téléphone suivants :

accueil.edl@mairie-toulouse.fr
05 81 91 79 60

Renseignements et accueil de 8h30 à 18h (du lundi au vendredi sauf lundi matin et fermetures exceptionnelles).

Lieu d'enlèvement et de restitution

Le matériel est disponible à l'adresse suivante :

Espace diversités laïcité
38 rue d'Aubuisson (quartier St Aubin) - 31000 Toulouse

Les expositions sont à retirer et à restituer sur RDV, de préférence en matinée du mardi au vendredi entre 10h et 12h30.

Transport

L'enlèvement et le transport des tubes d'exposition sont à la charge du demandeur.

Convention et procès-verbal

Une convention de prêt ainsi qu'un procès-verbal d'emprunt doivent être remplis et signés lors de l'enlèvement et la restitution de l'exposition. Tout dommage sur un panneau doit être signalé auprès des chargé-es d'accueil, au maximum dans les 48h suivant l'emprunt.

Évaluation

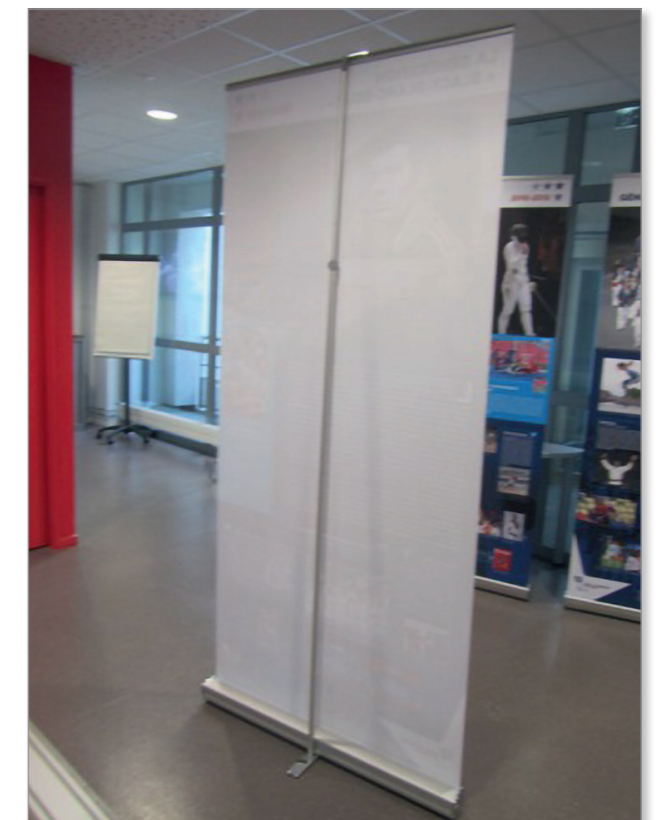
Un formulaire d'évaluation du prêt de l'exposition est remis au partenaire lors de l'emprunt. Cette évaluation établie à partir des objectifs visés par l'emprunteur, a pour objet d'optimiser le développement du fonds-ressources d'expositions de la Mission égalité diversités.

Appui chargé-es de mission Mission égalité diversités

Les chargé-es de mission thématiques de la Mission égalité diversités (égalité femmes-hommes, droits humains, lutte contre les discriminations, coordination LGBT, laïcité) peuvent conseiller les partenaires par rapport à l'utilisation des expositions et les orienter éventuellement vers des associations ayant oeuvré à la réalisation des expositions.

Présentation des roll-up

Sauf exceptions (expositions n°43, 57, 63 et 65), l'ensemble des expositions sont présentées sous format « roll-up » (toile d'environ 85 x 210 cm articulée autour d'un dérouleur, montée à l'aide de 2 ou 3 barres intégrées, avec housse de protection/transport).



Critères de discrimination reconnus par la loi

Une discrimination est une inégalité de traitement fondée sur un critère interdit par la loi (sexe, âge, état de santé, ...) et dans un domaine cité par la loi (accès à un service, embauche, ...).

À ce jour, une série de critères de discrimination (« critères prohibés ») est fixée par la loi. Ainsi, défavoriser une personne en raison de ses origines, son sexe, son âge, son état de santé, ses opinions... est formellement interdit par la loi et les conventions internationales approuvées par la France et constitue un délit.

Peut être concernée par ces discriminations une personne physique (individu) ou morale (association, entreprise).

La loi distingue les critères suivants

Critère	Exemple
Lorsqu'une personne est traitée de manière moins favorable qu'une autre ne l'est, ne l'a été ou ne l'aura été dans une situation comparable	
Origine	Je n'ai pas été embauché-e à cause de mes origines maghrébines.
Sexe	En tant que femme, je gagne moins que mon collègue masculin qui exerce un travail comparable.
Situation de famille	On m'a refusé une location d'appartement parce que je suis une mère isolée.
Grossesse	Je n'ai pas retrouvé mon poste à mon retour de congé maternité.
Apparence physique	On m'a refusé un emploi parce que je suis obèse.
Particulière vulnérabilité résultant de la situation économique, apparente ou connue, de son auteur	On m'a refusé l'ouverture d'un compte bancaire parce que je suis domicilié dans une association.
Patronyme	On m'a refusé un entretien d'embauche en raison de mon nom à consonance étrangère.
Lieu de résidence	On m'a refusé un chèque parce que j'habite dans un département voisin.
Domiciliation bancaire	On a refusé la caution de mes parents parce qu'ils sont domiciliés outre-mer.
État de santé	On m'a refusé le renouvellement de mon contrat parce que j'étais en arrêt maladie.
Perte d'autonomie	Mon père, hébergé en EHPAD, se plaint de ne pas avoir accès à ses lunettes.

Critère	Exemple
Handicap	On me refuse la participation à une sortie d'école en raison de mon handicap.
Caractéristiques génétiques	On a voulu me soumettre à des tests génétiques dans le cadre de l'examen médical préalable à mon embauche.
Mœurs	On m'a refusé un emploi parce que je suis fumeur.
Orientation sexuelle	On a refusé de me louer une salle pour mon mariage car je suis homosexuelle.
Identité de genre	Je suis une femme transgenre et mon employeur refuse de modifier mes fiches de paye.
Âge	On m'a refusé un crédit à la consommation en raison de mon âge.
Opinions politiques	La mairie a refusé de me louer une salle en raison de mes opinions politiques.
Activités syndicales	Ma carrière n'a pas connu d'évolution depuis que je me suis présenté comme délégué du personnel.
Capacité à s'exprimer dans une langue autre que le français	<i>Ce critère peut faire l'objet de plusieurs interprétations très distinctes. Les tribunaux indiqueront celle qu'il convient de retenir.</i>
Appartenance ou non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation, une prétendue race ou une religion déterminée	On a refusé de me louer une place de camping parce que je suis étranger.
Refus des personnes à subir des faits de bizutage	On a refusé de m'intégrer à l'association sportive de mon école de commerce car je n'ai pas accepté de me conformer au rituel de bizutage.
Opinions philosophiques	Ma caisse de retraite refuse de prendre en compte les trimestres accomplis pendant mon service national car j'étais objecteur de conscience.

Source : article 1 de la Loi n° 2008-496 - renforcée par la Loi n° 2017-256 - portant diverses dispositions d'adaptation au droit communautaire dans le domaine de la lutte contre les discriminations ; voir également site internet Défenseur des Droits, rubrique Lutte contre les discriminations.

Ces discriminations s'exercent dans un domaine cité par la loi :
éducation, loisirs et sport, emploi, logement, biens et services privés, biens et services publics.

Retrouvez les informations complètes sur les sites suivants :

www.nondiscrimination.toulouse.fr

www.defenseurdesdroits.fr



Glossaire

Collectif DAJA : Collectif Des Acteurs culturels Jusqu'aux chercheurs et aux Artistes

AIME : Association Internationale de Mobilisation pour l'Égalité

DILCRAH : Délégation Interministérielle à la Lutte Contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT

CGET : Commissariat Général à l'Égalité des Territoires

IS CRA : Institut Social et Coopératif de Recherche Appliquée.



© Guillaume Fraysse

Remerciements

La Mission égalité diversités de la Mairie de Toulouse remercie l'ensemble des partenaires qui se sont impliqués dans la réalisation des expositions présentées dans ce catalogue.

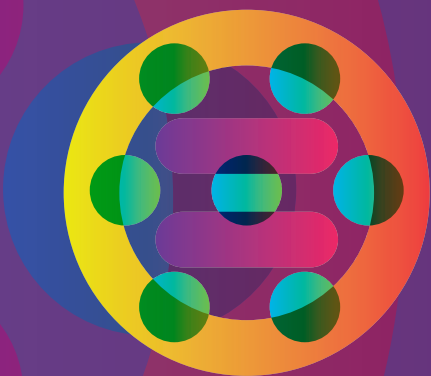


Le catalogue de prêt d'expositions a été réalisé par la Mission égalité diversités de la Direction Générale des Solidarités de la Mairie de Toulouse.

Malgré toute l'attention portée à l'élaboration de celui-ci, des erreurs ne peuvent être exclues. Merci de nous les signaler.

La version régulièrement actualisée du catalogue est consultable sur le web :

www.nondiscrimination.toulouse.fr



Espace diversités laïcité

Mission égalité diversités

38, rue d'Aubuisson - 31000 Toulouse

 Jean Jaurès ou François - Verdier

Contact

t. 05 81 91 79 60

espace-diversites-laicite@mairie-toulouse.fr

www.nondiscrimination.toulouse.fr

www.toulouse.fr

www.facebook.com/espacediversitestoulouse

ISBN : 978-2-9541108-5-1

Graphisme et impression : Imprimerie Toulouse Métropole

MAIRIE DE  **TOULOUSE**

WWW.TOULOUSE.FR

Toulouse en grand !